

# L'ACTUALITÉ LOCALE



## Le Carnaval et les handicapés visuels

Fidèles eux aussi à leur engagement social, les clubs Lions de la région de Québec étaient les hôtes d'une soirée réservée aux handicapés visuels, hier, au Centre Durocher. Ils étaient nombreux à vouloir toucher le Bonhomme Carnaval, lors de sa joyeuse visite, qui soulignait ainsi la grande Semaine de la canne blanche. Chaque année, l'organisation carnavalesque prévoit de nombreuses visites semblables dans son volet humanitaire, afin de combler les personnes malades ou handicapées qui ne peuvent se rendre voir le carnaval. Par ailleurs, rappelons qu'au 112, rue Dalhousie, se continue l'exposition d'une cinquantaine d'artistes membres de l'Institut des arts figuratifs, dont plusieurs sont sur place pour commenter leurs oeuvres à cet événement organisé par Mme Lise Leclerc.

Le Soleil, Raymond Lavole

## Cause contre Andrée Boucher : requêtes à répétition des avocats

♦ La saga judiciaire entourant la poursuite de la mairesse Andrée Boucher, de Sainte-Foy, pour diffamation est en train de virer en partie de ping pong : chacun se renvoie la balle... ou plutôt les procédures.

textes de Louise LEMIEUX

Les avocats Guy Bertrand et Louis Vézina n'ont pas procédé, hier matin, dans la requête pour casser la décision de la municipalité de Sainte-Foy de payer les frais judiciaires de la mairesse, parce que le juge était malade. La partie est remise à la semaine prochaine... si Me Vézina en a terminé avec une autre cause qui débute vendredi. Entre-temps, Me Michel Proulx a déposé une requête pour empêcher Mme Boucher de témoigner sur cette requête en cassation; Me Bertrand a aussitôt répliqué par une requête en injonction visant à stopper les paiements des honoraires de Me Proulx par la ville de Sainte-Foy.

Les avocats eux-mêmes n'ont pu s'empêcher d'en rire, hier, au palais de justice de Québec, tout en cherchant des dates qui conviendraient à la fois aux juges et aux avocats.

### Bref de certiorari

Le bref de certiorari, par lequel Me Michel Proulx conteste la décision du juge Gilbert Morier de citer Mme Boucher à procès pour diffamation, sera entendu les 7 et 8 avril.

Pourquoi en appeler de la décision du juge Morier? Pourquoi ne pas permettre plutôt à la mairesse Boucher de s'expliquer au cours d'un procès devant jury?

C'est une question d'économie de temps, d'argent et d'énergie, répond Me Michel Proulx, l'avocat qui défend Mme Boucher dans sa poursuite pour diffamation. « Un procès devant jury, ça prendrait deux mois. Alors que deux jours suffiront pour débattre le bref de certiorari », explique Me Proulx. Évidemment, l'ar-

gument vaut si Me Proulx gagne son certiorari.

« Non, je n'ai pas peur de ne pas être payé », lance Me Proulx en souriant. Parallèlement à la poursuite en diffamation contre la mairesse, Me Guy Bertrand, l'avocat de Roméo Gionet, conteste lui, la décision de la ville de Sainte-Foy de payer les honoraires de Mme Boucher. Cette procédure porte le nom de requête en cassation.

### Requête en cassation

Cette requête en cassation prend l'allure d'un casse-tête judiciaire.

La semaine dernière, l'avocat de Mme Boucher dans cette procédure, Me Louis Vézina, sommais sa cliente de témoigner. Il a besoin de son témoignage pour démontrer que c'est à la ville et non à sa cliente de payer les honoraires de Me Proulx, dans la poursuite en diffamation.

Mais voilà que cette décision ne plait pas du tout à Me Proulx, l'avocat de Mme Boucher dans le dossier principal de la poursuite en diffamation. Il a aussitôt déposé au dossier une requête « en sursis d'une ordonnance de comparaître comme témoin ». Il n'est pas question que Mme Boucher témoigne dans cette requête, soutient-il. Elle risquerait de divulguer des moyens de défense, ou de subir un procès, avant même d'être définitivement citée à procès.

De son côté, Me Guy Bertrand a répliqué à la requête de Me Proulx. Si le juge se rend à la demande de Me Proulx de retarder le témoignage de Mme Boucher, l'audition de la requête en cassation risque d'être retardée. Pendant ce temps, les honoraires de Mme Proulx s'accroissent, et la ville continue de payer. Il faut donc empêcher le conseil de ville d'utiliser de la sorte les fonds publics : les montants seront si élevés que Mme Boucher risque de ne jamais pouvoir les



Le Soleil, Raymond Lavole  
Me Guy Bertrand, procureur de Roméo Gionet.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve  
Me Michel Proulx, procureur d'Andrée Boucher.

rembourser d'où le risque pour la municipalité de perdre cet argent. Me Bertrand a déposé une injonction dans ce sens, vendredi dernier.

C'est le juge Gérald Boisvert, de la cour supérieure, qui doit entendre cette cause, lundi prochain. À moins que l'un ou l'autre des avocats ne soit pas libre.

## S'il y a quelqu'un à payer, ce devrait être Gionet (Marcotte)

♦ Le conseiller Guy Marcotte, de la ville de Sainte-Foy, estime que si la ville avait à payer les honoraires de quelqu'un, ce serait bien ceux de Roméo Gionet, la véritable victime dans toute cette affaire de poursuite en diffamation.

« Je n'en veux pas à Mme Boucher, mais je n'admets pas que le conseil paye \$110,000 pour payer son avocat ». Il serait juste que le conseil paye l'avocat de Mme Boucher si c'était un « geste administratif » qu'on lui reprochait. Tel n'est pas le cas, soutient-il. « Mme Boucher aurait pu congédier M. Sainte-Marie et M. Gionet sans ruiner leur réputation. La ville devrait plutôt payer les frais de M. Gionet. Avant longtemps, on devra peut-être le faire, après tout, c'est lui la victime », fait M. Marcotte, membre d'un parti municipal différent de celui de la mairesse.

Hier, au quatrième étage du palais de justice de Québec, Roméo Gionet, l'auteur de la poursuite en diffamation contre la mairesse Andrée Boucher, ne faisait pas de ca-



Le Soleil, René St-Pierre  
Guy MARCOTTE

chette. Oui, son avocat, Me Guy Bertrand lui coûte cher. « J'ai déjà écopé mes économies personnelles, j'ai hypothéqué à nouveau ma maison, je dois vendre mon chalet ».

Me Bertrand ne se formalise pas trop des efforts financiers fournis

par son client : « Mes clients n'ont jamais perdu d'argent... les riches payent toujours pour les pauvres ». Il ne veut rien dire de plus pour le moment. La poursuite en dommages de \$2,8 millions intentée par M. Gionet et sa famille contre la ville de Sainte-Foy pourrait évidemment solutionner bien des problèmes si les Gionet avaient gain de cause.

### Toujours au travail

Côté professionnel, la vie de M. Gionet a repris son cours normal. Il travaille en ce moment sur un plan circulaire qui l'emballe. Roméo Gionet a conservé son grade de capitaine, malgré une diminution de responsabilités. Il ne se sent pas ostracisé par ses collègues de travail, dit-il.

Il en va autrement quand il marche dans la rue : « Je me sens toujours comme un lépreux quand je me promène au centre d'achats. Les gens me pointent du doigt », proteste Roméo Gionet.

## La ville de Québec rebaptise les noms de ses quartiers

♦ La ville de Québec a décidé de faire disparaître du vocabulaire certaines appellations désignant des quartiers pour les remplacer par des noms beaucoup plus évocateurs.

par Marcel COLLARD

Au cours de la séance du conseil, hier soir, même les conseillers de l'Opposition étaient d'accord avec la proposition du maire Jean Pelletier pour rebaptiser certaines subdivisions géographiques des quatre secteurs de la ville.

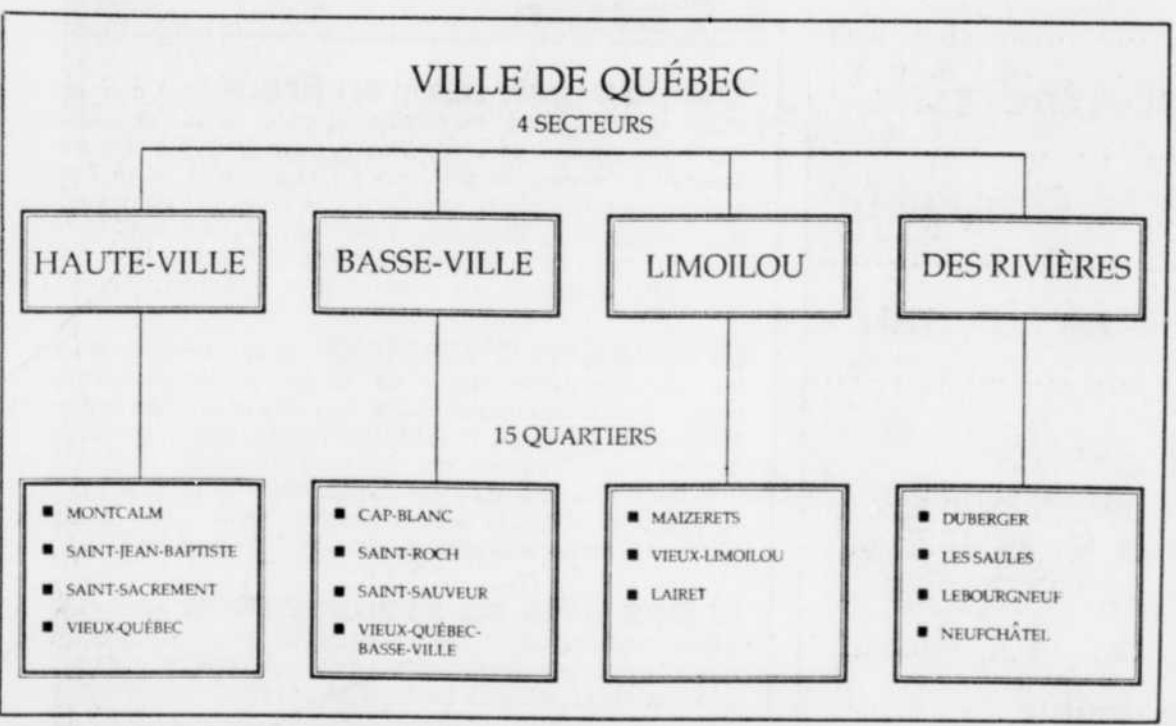
Les changements seront apportés dans les documents approuvant le plan directeur d'aménagement et de développement que la ville de Québec publiera au printemps, à la suite d'une vaste consultation menée au cours de l'année dernière.

Depuis les annexions des années 1970, le secteur formé par les anciennes municipalités de Duberger, les Saules, Neufchâtel et Charlesbourg-Ouest était désigné par le sigle DSNCO. Il sera dorénavant connu comme le secteur Des Rivières étant donné qu'il est sillonné par les rivières Saint-Charles, Lorette et du Berger. Il regroupera les quatre mêmes quartiers, soit Duberger, les Saules et Neufchâtel, sauf que le nom de Charlesbourg-Ouest, jouxtant le territoire de la ville de la Charlesbourg, qui portait à confusion, sera remplacé par le nom de Lebourgneuf.

Par ailleurs, dans le secteur de Limoilou, le quartier Limoilou-

Est prend le nom de Maizerets, pour rappeler le nom du superbe domaine qui s'y trouve. La partie connue sous le nom de Limoilou-Sud, soit la plus ancienne du secteur, devient le Vieux-Limoilou. La partie qui était désignée comme étant Limoilou-Nord devient le quartier Laires, rappelant un cours d'eau baptisé Loiret, en raison de sa ressemblance avec un affluent de la Loire. L'histoire a déformé le nom qui est devenu par la suite Laires.

Les autres secteurs restent inchangés. Il s'agit de la Haute-Ville avec les quartiers Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sacrement et le Vieux-Québec et de la Basse-Ville, avec les quartiers Cap-Blanc, Saint-Roch, Saint-Sauveur et le Vieux-Québec-Basse-Ville.



## Accusés de vol à Montmagny

♦ Deux jeunes hommes de Montmagny seraient les auteurs du vol qualifié de \$36,000 commis aux dépens de la Coop de cette ville, en 1985. Tous deux doivent revenir en cour, aujourd'hui, pour leur enquête sur cautionnement devant le juge Narcisse Proulx. Me Marcel Guimont, procureur de la Couronne à Montmagny, les accuse de vol qualifié, de complot et d'avoir utilisé une arme à feu pour commettre un crime. L'un des accusés a été rejeté à Toronto, en fin de semaine.

clinique  
**MADAME**  
DR ÉLIZABETH MORENCY  
OMNIPRATICIENNE  
**VARICES**  
**CELLULITE**  
**OBÉSITÉ**  
2954, boulevard Laurier  
Suite 300, Sainte-Foy  
**653-5823**  
Autre bureau:  
POLYCLINIQUE DE LA CAPITALE

**FORFAIT**  
**SKI**  
Offrez-vous des jours-ski mémorables comprenant: la chambre, le petit déjeuner, le transport et le laissez-passer au Centre de ski Stoneham, le repas du soir, l'accès à la salle de détente et aux activités sportives du Manoir.  
Tout compris à partir de **84\$**  
Prix par personne par jour en occupation double pour une réservation de 2, 3 ou 5 jours (tarif basse saison disponible)  
**LE MANOIR DU LAC DELAGE**  
HOTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRES.  
40, ave du Lac  
Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0  
RÉSERVATIONS: (418) 848-2551  
1-800-463-2841

**LA CLINIQUE TARDIF ENR.**  
595, boul. Charest est  
Tél.: 529-9721

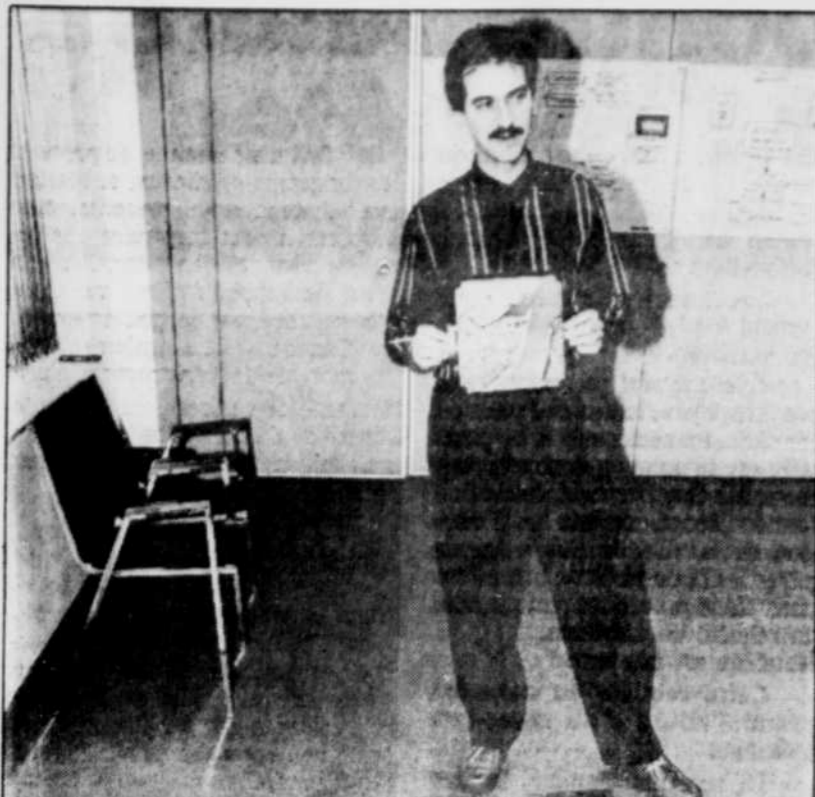
**DR MARTIN GIASSON**  
**DR BERNARD BERTHIAUME**  
**DR JEAN DESLANDES**  
**Optométristes**  
● Examens de la vue  
● Verre de contact ● Lunettes  
● Soins professionnels complets

**VOYAGE CHINE - JAPON**  
du 5 au 30 juin 1988  
Joignez-vous au groupe de:  
**Yvan Robitaille** professeur de géographie et tourisme au Cégep de Sainte-Foy  
et **Robert Gillet** animateur de radio et télévision  
**Séance d'information**  
Jour: Mercredi, 10 février  
Local: J-218, Cégep de Sainte-Foy  
Heure: 19h30  
Confirmez votre présence en téléphonant au: 832-4621  
**VOYAGES LAMBERT INC.**  
1009, 9e Avenue, Charny  
**832-4621**  
"Un arc-en-ciel de services"

L'ACTUALITÉ LOCALE

Un atout à la fois pour le fonctionnaire et le contribuable

La CUQ utilise largement la photo aérienne



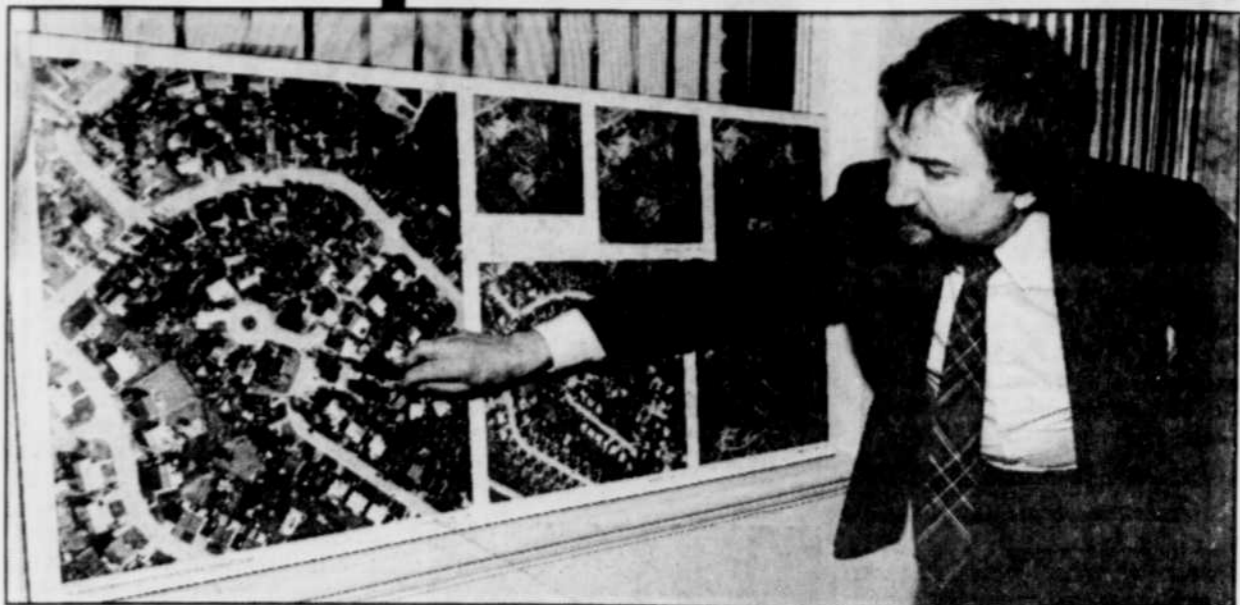
♦ Rien de tel que des photos lorsque l'on veut connaître un territoire sur le bout de ses doigts et être en mesure d'analyser une situation ou un phénomène particulier pour mieux conseiller les élus dans les décisions qu'ils ont à prendre.

par Yves THERRIEN

L'album du service de l'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Québec a de quoi impressionner: photos couleurs, noir et blanc, diapositives, photos satellites et bandes magnétoscopiques, pas un centimètre carré de la communauté urbaine n'a été épargné.

MM. Jean Guyard, directeur du service d'aménagement, et Clément Bédard, technicien en aménagement et responsable du service photographique, sont fiers de l'approche systématique développée au cours des sept dernières années. Le contribuable profite pleinement de cette base de données précise et fiable puisque le fonctionnaire qui aura à lui répondre a en main tous les renseignements pertinents.

Toutes ces photos permettent entre autres d'établir les cartes de base. Elles sont l'objet d'analyse



Lorsqu'elles sont agrandies, les photos permettent de constater clairement ces éléments qui se retrouvent dans l'un ou l'autre des secteurs du territoire de la CUQ.

pour différentes études d'aménagement, rapports ou inventaires, en plus de servir à la mise en valeur du territoire pour la promotion touristique ou industrielle.

Quelque 2.000 photos aériennes en noir et blanc, à l'échelle 1/5000 sont prises à tous les deux ans, et tout près de 800 en couleur, à l'échelle 1/20000. Ainsi, les données continuellement mises à jour donnent une juste appréciation de l'évolution du territoire tant pour ce qui est du développement résidentiel que du respect des usages permis par le schéma d'aménagement.

« Si un contribuable soutient bénéficier d'un droit acquis, souligne M. Guyard, nous pouvons vérifier ses allégations à partir des photos antérieures. Lorsque nous avons établi le schéma d'aménagement, nous avons pu faire de nombreuses découvertes à partir des photos dans des secteurs inaccessibles par les moyens habituels. Nous pouvons contrôler les coupes forestières ou les zones inondables. »

Les 13 municipalités de la CUQ ont aussi accès à cette banque photographique. Chacune reçoit la série de photos de son secteur et peut alors mettre à jour sa cartographie ou s'en servir pour l'établissement de son plan d'urbanisme.

M. Guyard décrit l'une des applications pratiques de ces photographies. Le 2 avril 1987, la rivière Saint-Charles déborde et inonde plusieurs propriétés longeant le cours d'eau. Sentant l'inondation proche, le service d'aménagement avait nolisé un avion. Grâce aux photos, la zone inondée a pu être identifiée très précisément. « Ces documents servent actuellement

au service d'urbanisme de la municipalité de Lac-Saint-Charles, poursuit-il, lorsqu'il s'agit d'expliquer les risques d'inondation à un contribuable qui veut se faire construire une résidence dans le secteur. Même si le schéma interdit toute construction à moins de 20 mètres des rives, la zone inondable peut être plus importante, le contribuable a le droit de savoir ce qui peut se produire s'il décide de s'établir dans ce secteur. »

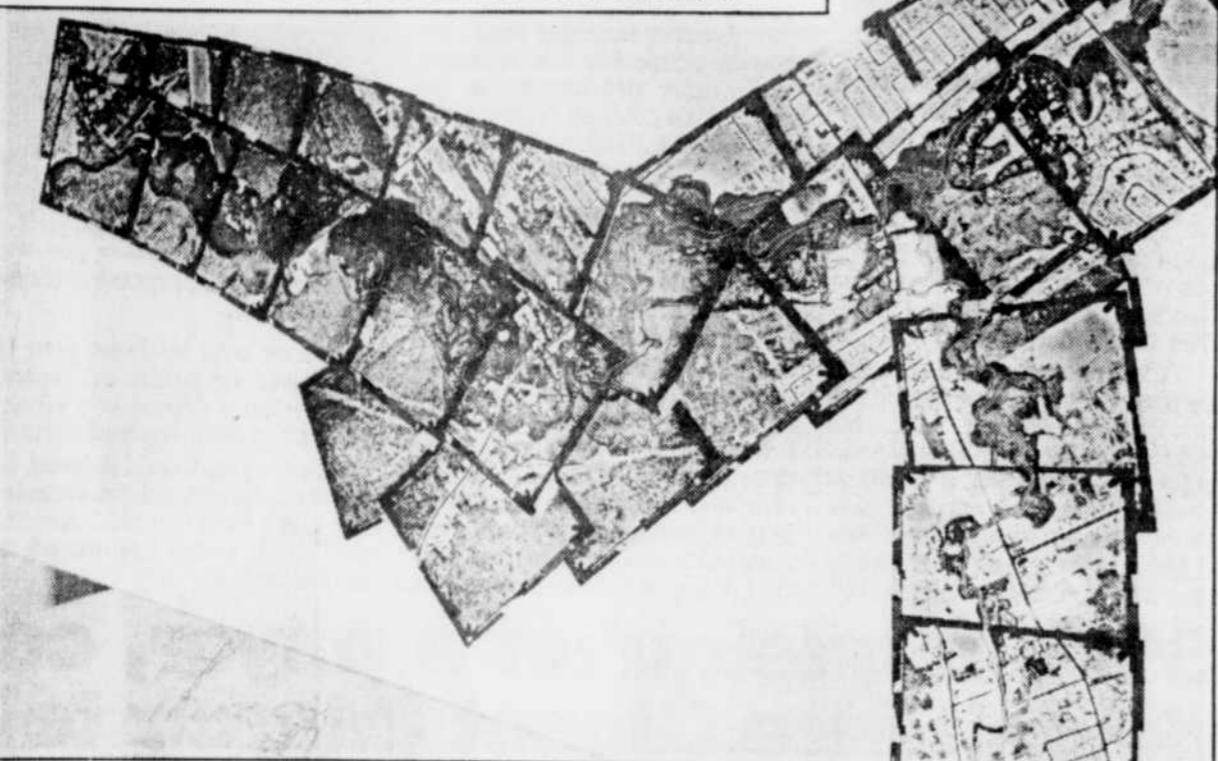
En plus de la photographie conventionnelle, le service de l'aménagement du territoire utilise des photos réalisées par satellite. A partir des données recueillies par le satellite SPOT, le 26 mai 1987, le service a pu faire l'analyse de l'état de turbidité de l'eau du fleuve. En tenant compte de la marée et du

courant, il a été possible de constater que les rejets de l'émissaire des égouts de la CUQ sont poussés par la marée montante vers l'estuaire de la rivière Saint-Charles, le littoral de Sillery et probablement les battures de Beauport.

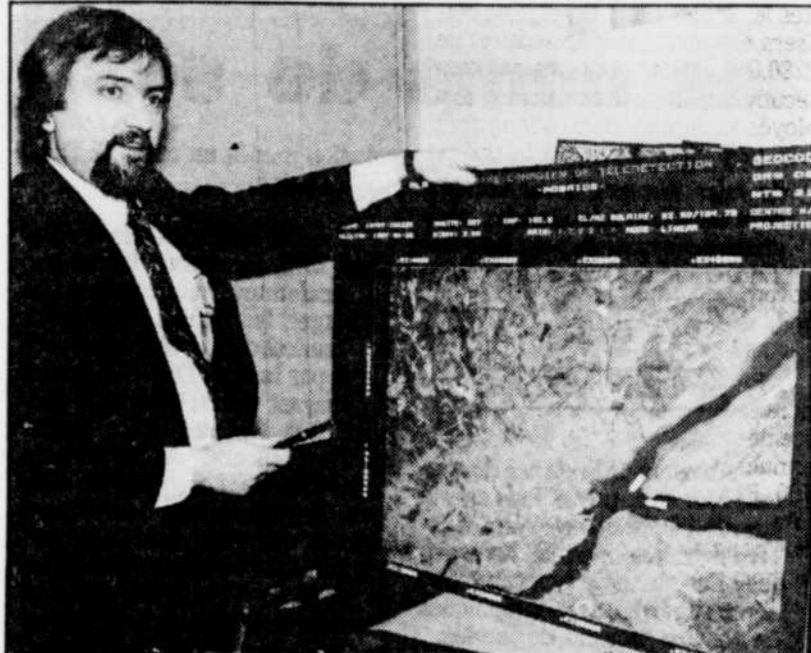
En plus des photos anciennes, la CUQ a en sa possession des séries de photos du territoire pour chacune des 15 dernières années. A l'automne, une nouvelle série de photos noir et blanc sera réalisée, suivie en 1989 des photos en couleur. « Chaque jour, poursuit M. Guyard, des gens du service de l'évaluation consultent les données photographiques qui constituent pour nous un élément majeur dans notre connaissance du territoire. »



Une photo de 9 pouces sur 9, comme celle que tient M. Clément Bédard, peut être agrandie au point de pouvoir constater une foule de petits détails très utiles lors de la réalisation d'une étude sectorielle.



Lors de l'inondation du 2 avril 1987, le service de l'aménagement du territoire de la CUQ a fait prendre une série de photos de la rivière Saint-Charles pour déterminer la zone inondée. Il s'agit d'une des applications pratiques des données photographiques recueillies par ce service dirigé par M. Jean Guyard.



À partir des données prises par le satellite SPOT, il a été possible de constater l'état de turbidité de l'eau du fleuve Saint-Laurent, explique M. Guyard.

RANDONNÉE À **SKIS** au Gîte du Mont-Albert



dans le Parc de la Gaspésie

du début mars à la fin mai

« Écoutez CFLP-Rimouski et courez la chance de gagner une fin de semaine pour deux les 26, 27 et 28 février 1988. »

Un jour  
**69 \$/personne**  
occupation double

Deux jours  
**134 \$/personne**  
occupation double

- ..... Relais touristique réputé .....
- ..... Fine gastronomie .....
- ..... Ambiance typique reposante .....
- ..... Accueil chaleureux à la gaspésienne .....
- ..... Décor enchanteur .....

Une collaboration de:



Société des établissements de plein air du Québec

Site officiel d'entraînement de l'équipe du Québec de ski de fond.

Renseignements et réservations  
(418) 724-9455 (avant le 1<sup>er</sup> mars)  
(418) 763-2288

EN BREF...

■ **Bingo pour aller en France** - Un groupe de 32 élèves de 2<sup>e</sup> secondaire tiendra un grand bingo, demain soir, à l'école Le Sommet, de Charlesbourg. Cette activité a pour but de financer un voyage de dix jours en France à la fin de l'année scolaire. Outre le bingo, une foule d'activités ont été organisées pour compléter le financement de l'activité dont une vente de volumes acquis de la librairie du cégep de Sherbrooke à la suite d'un début d'incendie. La vente se tient également à l'école.

■ **Création d'emplois** - Dans le cadre du programme fédéral de développement de l'emploi, 24 projets créeront 79 emplois dans la circonscription de Charlesbourg, annonce la députée fédérale, Mme Monique B. Tardif. Les emplois créés touchent divers domaines, dont l'informatique, les communications, le secrétariat, l'administration. Ce programme vise à favoriser le retour au travail de personnes en chômage depuis longtemps grâce à une formation alliant expérience de travail et acquisition de compétence.

■ **Des îlets au premier rang** - Chaque commission scolaire trouve son lot de réjouissances en étudiant les résultats que ses élèves ont obtenus aux derniers examens du ministère de l'Éducation. La dernière à le faire est la Commission scolaire des Îlets qui souligne, dans un communiqué de presse, qu'elle s'est classée première, au Québec, à celui d'histoire du Québec et du Canada de 4<sup>e</sup> secondaire, avec une moyenne de 70,6 pour 100 et un taux de réussite de 91,5 pour 100. Cette performance est celle des élèves de l'école secondaire Les Sentiers, la seule de second cycle du secondaire à la commission.

Sommet socio-économique de la Gaspésie: le forum régional aura lieu à Gaspé

♦ **MATANE** - Le forum régional, une étape décisive dans l'organisation de la conférence socio-économique de la Gaspésie, aura lieu à Gaspé, les 4 et 5 juin.

Cette ville fut la seule à poser sa candidature pour recevoir cette imposante délégation provenant de tous les coins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Le forum est la dernière étape en vue de la tenue de la conférence socio-économique comme telle qui devrait avoir lieu à l'automne dans l'une ou l'autre des grandes villes de la Gaspésie, soit Carleton ou Sainte-Anne-des-Monts.

Outre le choix de Gaspé pour la tenue de ce forum, les membres du comité d'orientation réunis à Sainte-Anne-des-Monts ont défini toute une série de mesures pour assurer une bonne définition et la présentation des projets.

Le forum régional est l'ultime étape permettant l'évaluation des projets qui finalement seront déposés à la conférence socio-économique.

Entre-temps, les travaux se poursuivent au niveau de chacune des tables sectorielles et dans chacune des zones ou MRC du territoire de la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

# Conflit réglé au Cooprix de Thetford

♦ **THETFORD-MINES** - Fermé depuis le 4 novembre dernier, en raison d'un conflit de travail, le magasin d'alimentation Cooprix de Thetford-Mines rouvrira ses portes, jeudi.

par Fortunat MARCOUX

L'entente est intervenue entre les parties, en fin de semaine, après des négociations intensives. Tard dimanche soir, les employés syndiqués (CSN), par un vote majoritaire à 77 pour 100 (48 contre 14), ont accepté les offres patronales qualifiées de finales. Les dirigeants syndicaux en avaient recommandé l'acceptation aux membres.

Selon une information obtenue de source sûre par LE SOLEIL, la survie de l'entreprise aurait été fortement compromise si cette dernière tentative de rapprochement entre l'employeur et ses 106 travailleurs dont seulement 34 ont le statut de permanent, avait échoué.

### Gains syndicaux

Les négociations avaient échoué particulièrement sur l'embauche de nouveaux employés permanents. Le syndicat en voulait 12 alors que l'employeur en offrait trois.

Selon l'accord conclu entre les parties, cinq postes permanents sont créés dès maintenant, trois autres le seront quand le magasin réalisera des ventes hebdomadaires de \$280,000 pendant 10 semaines consécutives. Enfin, trois autres employés surnuméraires obtiendront leur permanence lorsque le chiffre d'affaires atteindra \$320,000 par semaine. Lors du lock-out, selon la version syndicale, ou de la grève, selon la prétention patronale, le 4 novembre dernier, le Cooprix vendait, en moyenne, pour \$272,000 par semaine.

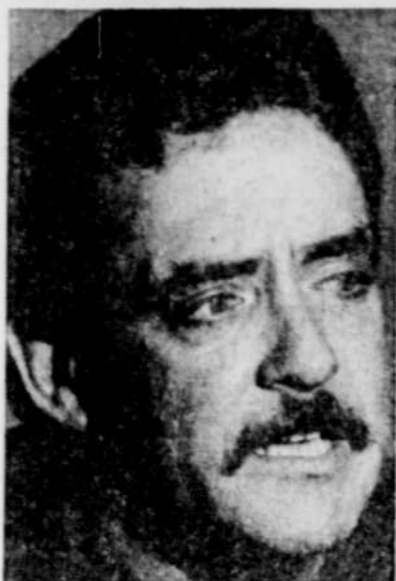
Rétroactif au 30 avril 1987, le nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans accorde des hausses annuelles de salaires de cinq pour 100. Pour la première année, il s'agira d'un montant forfaitaire alors que pour les deux autres années, les augmentations seront intégrées à l'échelle.

Au moment du conflit, une caissière gagnait entre \$8.92 et \$10.05 l'heure alors qu'un embauteur touchait un taux horaire variant entre \$8.41 et \$9.54.

Les employés à temps partiel qui ne recevaient, par exemple, qu'entre \$4.68 et \$5.66 pour les mêmes postes d'embauteurs et de caissières occupés par les travailleurs à temps plein, obtiennent une hausse de salaire s'échelonnant entre 4 et 22.79 pour 100 (entre \$0.19 et \$1.29 l'heure) pour la première année, selon le rattrapage auquel ils ont droit, et des augmentations de 5 pour 100 pour les deux autres années.

L'indexation du revenu est maintenue. La semaine de travail reste à 39 heures. Un employé atteint le sommet de l'échelle de salaire après 30 mois de services.

Pour les employés surnuméraires, les heures quotidiennes de suppléance disponibles seront affichées. L'ancienneté continuera à prévaloir. ●



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve  
Robert Monette: je n'ai rien appris de nouveau.



Don Challinor: allez voir Daniel Johnson, aurait-il dit.

# Survie des chantiers maritimes après 1990 Marine n'a pas su effacer les inquiétudes de ses ouvriers

♦ La récente rencontre entre les dirigeants de Marine Industrie (MIL) et les représentants syndicaux (CSN) des chantiers maritimes Davie de Lauzon et Sorel-Tracy aura soulevé beaucoup plus d'inquiétude que d'enthousiasme au sein du monde syndical.

par Réjean LACOMBE

En fait, les leaders syndicaux craignent maintenant que la fameuse méthode de construction modulaire de navire entraîne la fermeture des chantiers maritimes québécois. De plus, ils reprochent durement aux dirigeants de MIL de ne pas réaliser les efforts nécessaires en vue de l'obtention de nouveaux contrats.

Le président du syndicat des travailleurs du chantier de Lauzon, M. Robert Monette, confiait, hier, au SOLEIL, que cette rencontre de vendredi dernier ne lui avait pas permis d'apprendre de choses nouvelles.

Le seul élément important qu'il retient de cette rencontre au sommet touche directement la répartition du nombre d'heures de travail entre le chantier de Tracy et celui de Lauzon en vue de la construction des trois premières frégates.

Les dirigeants de MIL auraient ainsi informé le syndicat que les

deux tiers du nombre d'heures requis pour la construction de ces trois navires de guerre seront travaillés à Lauzon. L'autre tiers sera accordé au chantier de Tracy qui réalisera la partie arrière de chacune des frégates. Les travailleurs de Lauzon, comme l'indiquait récemment LE SOLEIL, réaliseront la partie avant des frégates en plus de se voir confier l'assemblage des modules.

M. Monette considère toutefois que cette façon de procéder pourrait entraîner la disparition, ou à tout le moins la réduction du nombre de travailleurs spécialisés au chantier de Lauzon, comme les soudeurs. En outre, le président Monette déplore le fait que les autorités de MIL sont réticentes à remettre au syndicat ses prévisions au chapitre de la main-d'œuvre en vue de la construction de ces frégates.

### Tracy: la fin en 1990

Pourtant, les dirigeants de MIL ont indiqué aux porte-parole syndicaux que le niveau d'emploi à la division navale de Tracy sera à son maximum en octobre 1988 alors qu'environ 650 ouvriers seront au travail.

De plus, selon les prévisions de MIL, le chantier de Tracy devrait accueillir en moyenne en 1988, 426 travailleurs. En 1989, ce nombre devrait atteindre 518 travailleurs. Mais

là s'arrête les bonnes nouvelles pour le chantier de Tracy puisqu'à compter de juin 1990, il n'y aura plus aucun ouvrier qui travaillera à la division navale de Tracy.

Les leaders syndicaux déplorent le fait qu'en ne remettant pas de telles prévisions en ce qui concerne le chantier de Lauzon, MIL n'a pas respecté les engagements qu'elle avait pris lors d'une rencontre avec le premier ministre Robert Bourassa, en janvier dernier.

«Après examen du programme de construction des frégates, constate les dirigeants syndicaux, les craintes exprimées à plusieurs reprises par les représentants du syndicat des travailleurs du chantier de Lauzon sont toujours justifiées. Même si le nombre d'heures de travail est plus élevé à Lauzon qu'à Tracy, il n'en reste pas moins que cette façon de construire les frégates réduira l'expertise du chantier de Lauzon, notamment dans ce qu'il est convenu d'appeler les métiers de l'acier.»

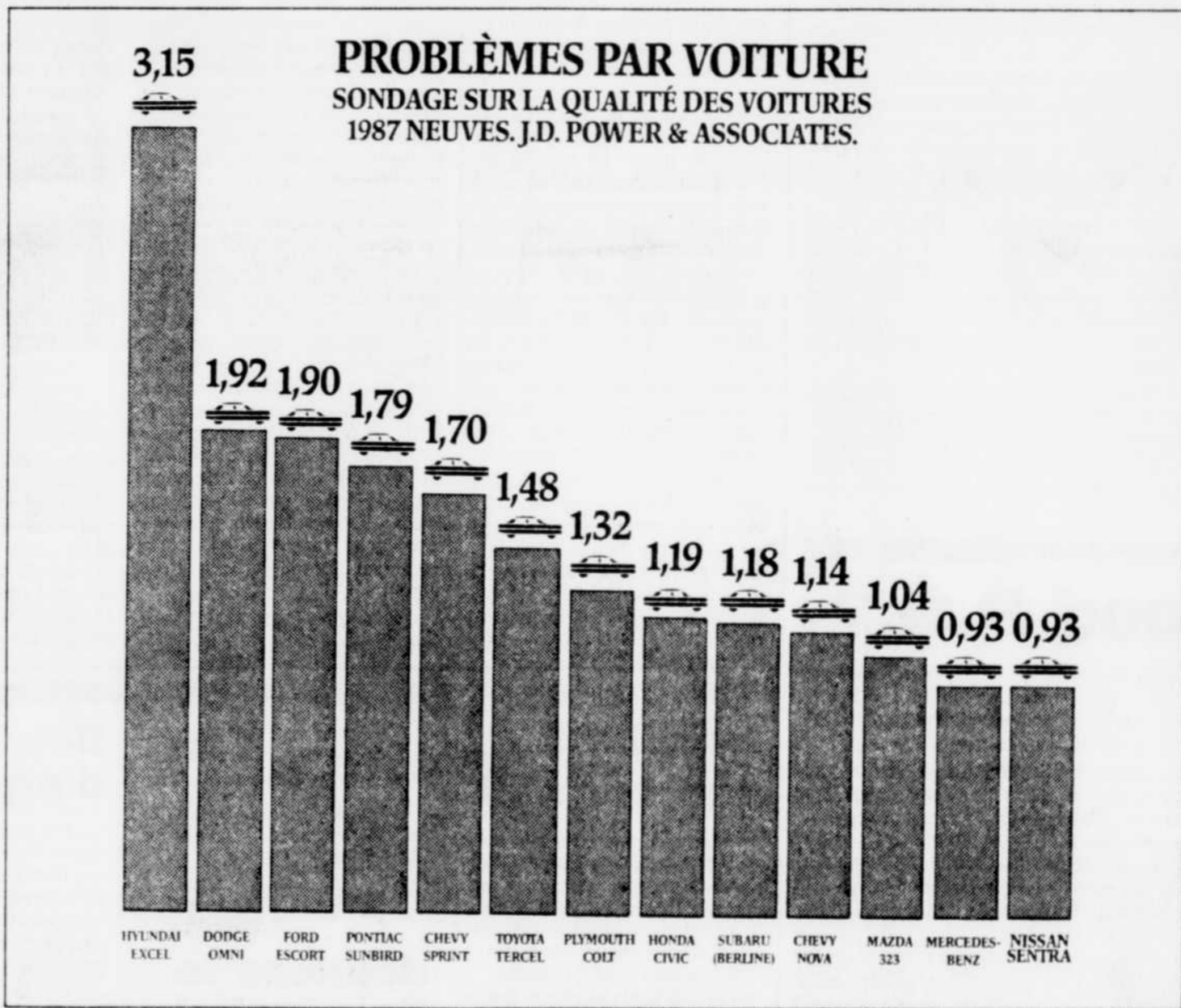
Par ailleurs, les représentants syndicaux n'ont pas caché leur déception vis-à-vis les intentions de Marine en regard des différents projets gouvernementaux. Le président de la division navale chez MIL, M. Don Challinor, a été longuement interrogé par les porte-parole syndicaux sur les projets de MIL.

«On lui a demandé, de préciser les dirigeants syndicaux, si Marine avait l'intention de présenter une proposition pour construire une série de vedettes lance-torpilles, en vertu de l'appel d'offres qui vient d'être publié par le gouvernement du Canada.» Il a également été question de la construction d'une douzaine de navires pour la Garde côtière du Canada et de la refaçon du Nipigon, comme en faisait état récemment LE SOLEIL.

«À toutes ces questions, constatent les leaders syndicaux, M. Challinor a répondu sans enthousiasme et sans grand intérêt, préférant indiquer qu'il faudrait convaincre les actionnaires de Marine, c'est-à-dire le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, que l'exécution de ces contrats serait profitable.»

À la lumière de cette rencontre, les représentants du syndicat de Lauzon estiment que les appréhensions qu'ils entretiennent depuis quelques mois sont pour le moins fondées. Ils continuent de croire que le chantier de la Rive-Sud de Québec pourrait fermer ses portes à la fin de 1990 ou au début de 1991. «Surtout, ajoute-t-on, lorsque l'on constate le peu d'intérêt et le peu de volonté de MIL à tenter d'obtenir de nouveaux contrats.» ●

# Nissan Sentra: la bonne première.



### Charles Deblois passe au RB

Le conseiller Charles Deblois a décidé de rallier les rangs du Réveil de Beauport et devient ainsi le septième membre de la formation que dirige le maire Jacques Langlois. Dans un communiqué publié hier, le président du Réveil de Beauport, M. Jacques Desbiens, annonce cette acquisition qu'il interprète comme un signe du dynamisme de son parti et du leadership du maire Langlois. M. Deblois avait été élu en 1984 sous la bannière du Parti municipal de Beauport.

Pour construire une voiture à prix raisonnable, il faut inévitablement sacrifier quelque chose. Malheureusement, il s'agit souvent d'un élément essentiel. Comme la qualité.

Mais ce n'est pas le cas chez Nissan.

Nissan a créé la Sentra pour les gens qui recherchent une voiture à prix raisonnable, sans négliger ceux qui exigent une voiture fiable.

La Sentra est à ce point fiable, qu'elle a mérité le titre de petite voiture la plus fiable en Amérique du Nord.\*

Examinez le graphique. Aucune voiture n'est comparable. Ni Hyundai. Ni Toyota. Ni Honda. Ni Mazda. Aucune autre ne l'égale.



En fait, la Sentra s'est classée au même rang, en termes de qualité, que la prestigieuse Mercedes-Benz de «Classe S»,\* une voiture qui se vend au moins 50 000 \$ de plus.

La Nissan Sentra est si fiable, que Nissan va même jusqu'à vous offrir deux avantages dont vous n'avez peut-être jamais besoin: une garantie pour voiture neuve de 3 ans/60 000 km qui protège pratiquement tous les éléments, et la garantie sans frais sur le groupe motopropulseur la plus étendue dans le temps: six ans ou 100 000 kilomètres\*.

Toutes ces raisons font de la Nissan Sentra une bonne première.



À la mesure de vos exigences.™

\*Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves | J.D. Power and Associates. \*\*Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Vos concessionnaires	STE-FOY NISSAN LTÉE	J.E. DALLAIRE AUTO INC.	AUTOMOBILES ROYAL NISSAN INC.	ST-RAYMOND NISSAN	CAPITALE NISSAN	AUTOMOBILES PELEMO INC.
Nissan à Québec	2060, boul. Charest ouest Ste-Foy 681-7371	74, rue Kennedy Lévis 835-1718	5740, boul. Ste-Anne Bolschatel 822-0499	144, rue St-Jacques St-Raymond 337-4646	125, rue Marais Ville Vanier 681-0011	1150-181ème rue Québec 647-1822

# LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II  
 Président et Éditeur: ROBERT NORMAND  
 Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT  
 Directeur de l'information: GILBERT ATHOT  
 Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN  
 Directeur de l'administration: JACQUES DUMAIS

## Desjardins et le défi du libre-marché

Le décloisonnement ouvre de nouveaux marchés aux institutions financières que le traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis viendra agglomérer encore plus. Le Mouvement Desjardins, désireux de profiter de l'abolition des frontières traditionnelles du monde des affaires, sème le trouble chez ceux qui s'étaient habitués au monopole du petit créneau de leur marché.



par Vianney DUCHESNE

Le grand véhicule du coopératif québécois est pris à partie par les assureurs et les agents de voyage. On ne peut comprendre, dans ces milieux, qu'un organisme comme le Mouvement Desjardins, voué à la stimulation de l'entrepreneuriat, puisse descendre concurrencer les vendeurs d'assurances et de voyages sur leur propre terrain.

Il faut préciser tout de suite que Desjardins patouille dans le monde des assurances depuis 1944. Que des grands magasins à rayons offrent aussi des services de conseillers en voyages et en assurances, comme Eaton, Sears, La Baie et autres. Des réseaux acceptés sans tourmente et qui n'ont pas attendu la refonte des lois pour se multiplier.

American Express, d'abord spécialisée dans les chèques de voyage, a fini par y ajouter une carte de crédit, une assurance et finalement une banque. Merrill Lynch prend de plus en plus de place également auprès de la clientèle québécoise. Que d'autres institutions financières lorgnent vers le lucratif marché des assurances et des voyages, il n'y a pas de quoi se surprendre: \$4 milliards pour les vacanciers et \$3 milliards pour l'assurance générale, par année.

Tout cet argent s'en va, plus souvent qu'autrement, presque directement dans les poches de nos voisins. Et de nouvelles banques étrangères, qui ne manqueront pas de venir avec le libre-échange, élargiront le fossé si on attend que toute la place soit occupée.

M. Claude Beland, président du Mouvement Desjardins, soutient que la démarche de l'institution coopérative vise tout simplement à profiter du réseau des caisses populaires pour récupérer les champs d'activités où les Québécois sont faibles. Il recherche la complicité des gens du milieu pour répondre aux besoins locaux avec des produits d'ici. «Vaut mieux travailler pour soi que pour d'autres», dit-il. On ne peut le désapprouver.

Malgré tout, le mouvement coopératif doit obtenir la collaboration des intermédiaires, la où c'est possible; que ce soit en assurances ou en voyages, des Québécois ont développé une expertise précieuse. La saine concurrence exige justement d'en faire bénéficier les consommateurs.

Le Mouvement Desjardins se montre surpris des réticences des partenaires recherchés. Raison de plus pour expliquer clairement ses intentions et pour faire preuve d'une prudence extrême. Quelle image se donnerait l'institution si elle se retrouvait avec des problèmes comme ceux vécus cet hiver par certains des clients que Tours Sol-Vac a fait voyager avec le transporteur Minerve-Canada?

D'autre part, Desjardins possède une vocation sociale bien particulière. On ne saurait accepter que la mise en place d'un nouveau service se fasse dans la stricte recherche de profits, au détriment du consommateur ou de travailleurs québécois qui ont peiné pour monter leur propre affaire. L'Association des agents de voyage du Québec se dit prête à discuter avec les caisses. C'est une invitation au dialogue qu'il ne faut pas rater.

Le décloisonnement et le libre-échange changent les règles du jeu. Vouloir s'y opposer, c'est se cantonner dans un conservatisme à rebours. Et la menace des entrepreneurs timorés de retirer leur avoir des caisses populaires porte atteinte au bon sens des quatre millions de coopérateurs québécois qui composent, en réalité, l'essentiel de leur clientèle.

### BLOC-NOTES

## Hollywood P.Q.?

Le Carnaval de Québec est-il «colonisé» par l'impérialisme culturel américain, à l'heure de la présence en nos murs, pendant la fin de semaine, d'une brochette de petites vedettes hollywoodiennes? La réponse va d'un extrême à l'autre: oui et non!

Il le fut assurément lors du sacro-saint Bal de la Reine, vendredi et samedi matin. Quand, en présence du gratin très majoritairement francophone de la Vieille Capitale, il agit comme si l'anglais était LA langue officielle, alors que plusieurs de ces vedettes américaines parlent et/ou comprennent parfaitement bien le français. Quand, surtout, il s'agenouille devant ces mêmes vedettes ou leurs mentors et rapetisse ces jeunes Québécoises fraîchement couronnées dont c'est pourtant la soirée traditionnelle.

L'événement suscite le mécontentement pour beaucoup d'autres raisons encore dont le report du bal au petit matin, après moult inépties de plumes, dans ce lieu aussi peu approprié et froid qu'est le Centre municipal des congrès... Et le fait que des super-vedettes annoncées et attendues (*Dynasty*) brillent par leur absence.

Mais de là à conclure que ce raté reflète le Carnaval tout entier ou même l'état de «colonisés» dans lequel il condamne les Québécois, voilà qui est un peu court. Le Bal de la Reine ne constitue qu'un événement parmi une multitude d'activités carnavalesques relativement diversifiées et québécoises, avec leurs qualités et travers. Le calendrier quotidien en témoigne. Bon an mal an, des foules nombreuses affluent d'ailleurs à ce Carnaval-touche-à-tout. Et malgré les apparences, les touristes n'en constituent pas la majorité. Doit-on en vouloir à ceux et celles qui ne s'offusquent pas, au contraire, de la présence parmi nous de quelques célébrités de l'Oncle Sam?

A tort ou à raison, de locale et régionale qu'elle fut, cette foire s'internationalise. L'élite dirigeante du Carnaval songe aussitôt à ces monstres sacrés d'outre-frontières. Mais, au départ, c'est le petit écran bien québécois qui la conditionne. Notre télé diffuse intégralement ou traduit la majorité des télé-séries américaines. Comme ce curieux public aime ça et qu'il en redemande, il ne dédaignera pas voir, entendre et frôler sur le vif des figurants qui le dépayseront.

Faut-il en conclure que le Carnaval déprécie la culture ou les vedettes québécoises et francophones? Les sondages, bien sûr, révèlent que ce sont les télérômanes (*Des Dames de Coeur*) et télé-séries (*Lance et Compte*) d'ici qui obtiennent la faveur populaire. Mais comme leurs vedettes souffrent aussi d'une surexposition quotidienne dans tous nos médias (la remise des prix *Gémeaux*, à Radio-Canada, dimanche, illustrait comme ce sont toujours les mêmes visages qui forment la colonie artistique de... Montréal), les consommateurs ont ce réflexe normal de regarder ailleurs. Et puis après?

C'est bien connu que, depuis 34 ans, Québec aime détester son Carnaval. Mais même les balourdises trop coûteuses d'un Bal de la Reine ne sauraient l'assimiler tout à fait à un Hollywood P.Q.!

Jacques DUMAIS



## POINT DE VUE La CSN et le SCRS innocents?

par Hubert WALLOT

Le 21 janvier dernier, le président de la CSN rendait publique une lettre qu'il avait adressée au comité de surveillance du Service canadien du renseignement et de sécurité (SCRS) touchant les activités d'un agent secret infiltré dans la CSN, Marc Boivin.

Ce dernier, pendant treize ans, aurait au moins à dix-neuf reprises approché «diverses personnes» de la CSN pour leur proposer des actes illégaux pour régler des conflits syndicaux, allant de l'incendie à l'assassinat d'un compagnon de travail en passant par l'enlèvement d'un chef syndical, tout en s'autodéclarant représentant de la CSN à une conférence sur la paix à Copenhague en 1986.

Devant ces approches, les personnes se seraient montrées «étonnées» ou «incrédules, ou plus simplement gênées», croyant à un égarement momentané ou à un fanatisme répréhensible ou à une proposition tout simplement farfelue. Le plus surprenant, c'est qu'elles se sont toutes tuées.

Du côté du SCRS, on prétend que Boivin n'a jamais eu qu'un mandat de renseignement, pas un mandat de provocation. Mais, à en juger par d'autres faits (dont l'incendie récent face à l'acceptation d'un terroriste étranger comme immigrant malgré les

informations reçues), on est en droit de s'interroger sur la compétence du SCRS à contrôler l'activité de ses agents.

Toutes les questions sont ouvertes: si le SCRS dit vrai, et si les allégations de la CSN sont vraies, Boivin aurait-il cherché à justifier le maintien de son travail en suscitant ce qu'il ne trouvait pas, ou aurait-il senti le besoin de bâtir sa crédibilité extrémiste auprès d'éventuels extrémistes non identifiés, ou encore aurait-il ajouté aux situations un brin d'une éventuelle psychopathologie personnelle? Le SCRS ne doit-il pas prémunir les institutions démocratiques contre ce genre de personnages? La CSN n'a-t-elle pas, de son côté, à se prémunir contre les fanatiques farfelus ou illuminés?

La question est donc la même pour la direction du SCRS que pour la direction de la CSN: contrôle-t-on adéquatement l'activité de ses employés? Mais si les deux prétendent vouloir clarifier les faits, ils n'arrivent pas à s'entendre pour que la question soit vidée, la CSN ne suivant pas la procédure du SCRS. Les deux institutions ont, non pas le problème de culpabilité de Nixon dans le Watergate, mais celui de l'innocence de Reagan dans l'Irlande, celui de n'avoir rien su tout en ayant dû savoir.

Si Boivin a été un tel provocateur pendant près de 13 ans, le

silence même étonné de son entourage pose problème, comme s'il y avait une certaine complicité dans les valeurs organisationnelles de la CSN. Ceci est particulièrement vrai des incidents relatifs au conflit du Manoir Richelieu. (...)

Lors du procès de Boisvert, «la couronne détenait», à titre de PREUVE, l'enregistrement d'une conversation entre Boivin et Boisvert, ou ce dernier suggère à Boivin de commettre un attentat au Manoir Richelieu, en lui disant qu'il a l'aval du président de la CSN dans cette affaire.

«Je vous déclare sous serment que je n'ai jamais comploté avec M. Larose. J'ai simplement dit, ça pour que Boivin me prenne au sérieux», a-t-il déclaré. (*Le Devoir*, *La Tribune*, *Le Quotidien*, 14-11-87). Boivin avait «dénoncé ses anciens compagnons parce qu'il n'était plus d'accord avec les tactiques de poser des explosifs» (*LE SOLEIL*, 14-11-87).

Cette nouvelle indique que: 1 — Boisvert a aussi fait oeuvre de provocation; 2 — qu'il était plausible que Boisvert, «directeur de grève, responsable du conflit au Manoir Richelieu» (*La Presse*, 14-11-87), se mette en communication directe avec M. Larose sur un dossier aussi chaud; 3 — que, dans le contexte de la CSN, et compte tenu des positions antérieures de M. Larose caractérisé par «une hésitation (...) à condamner la vio-

lence» (M. Roy, *La Presse*, 11-06-87). Boisvert pouvait être cru en se réclamant de l'appui de Larose pourtant innocent. Ce dernier ne semble pas avoir identifié dans sa centrale d'autres problèmes que celui de la provocation de Boivin.

Au début de son histoire, le syndicalisme a dû recourir à l'illégalité et parfois à une certaine violence. Aujourd'hui, le contexte a changé, étant plus favorable aux travailleurs. Il n'est pas impossible que des culs-de-sac puissent survenir. Alors, dans la palette des actions illégales possibles, il en est des non violentes alors qu'il en est d'autres, moins indiquées, qui prennent des innocents comme otages ou comme risques de cible.

Certaines actions sont prises dans le feu de l'action, plus difficiles à prévoir et plus excusables. Dans le cas discuté ici, les actions furent planifiées à l'avance, non par les principaux impliqués (les travailleurs du Manoir), mais par les techniciens du syndicalisme.

De plus, dans les explosions entrevues, on attendait éventuellement autant à la sécurité physique qu'à la sécurité d'emploi des travailleurs des établissements visés. Les permanents auraient pu imaginer des actions moins inappropriées.

★Psychiatre, Hubert Wallot est professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi.

### VOTRE OPINION

## Isabelle I... had her ball

La plus ancienne ville d'Amérique du Nord aura réussi, pendant 380 ans, à conserver son caractère francophone. Toutefois, le 5 février 1988, au cours de son 34e Carnaval annuel, les vedettes d'Hollywood sont parvenues à réaliser, de façon pacifique, l'invasion que les troupes d'Arnold avaient tentée sans succès en 1775.

Profitant du Bal de la Reine, les Américains ont assujéti les sujets de Sa Majesté à leur culture et à leur langue. C'est dans un anglais sans accent que le maître de cérémonie a demandé aux convives de s'asseoir pour que le «show» puisse débuter. Les francophones ont bien tenté de résister en traduisant en français quelques passages de la «cérémonie», mais ce fut peine perdue: Hollywood a pris le dessus et s'est même permis de faire des imitations de nos hommes politiques canadiens!

**I.N.D.L.R.**  
 Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

## Des noces d'argent?

Nous pouvons lire à la page 3 de *L'Événement* du 1er septembre 1985, un article rédigé par Benoit Harvey et intitulé: *Voeu de la chambre de commerce locale. Regrouper les municipalités de la périphérie de Lévis*

Après près de 23 ans, je peux encore lire dans *LE SOLEIL* du 26 janvier 1988, un troisième article rédigé par Gilles Pépin et intitulé: *Lévis et Lauzon s'attaquent au regroupement de leurs villes*.

Que de projets avortés durant cette période. Le dernier coup de barre réaliste a été donné par les citoyens de St-David, en 1986. Deux ans bientôt! Il semble qu'en jouant avec des études, les autorités municipales concernées manqueront encore une fois de former un pôle d'attraction valable à tous points de vue.

A quand les noces d'argent? ●

Léandre Fagury Sillery

## Sage-femme et gratuité

(Lettre adressée à Madame Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux)

Avant utilisé les services d'une sage-femme en milieu urbain et en région éloignée des

Mme R. Roy Québec

## Des noces d'argent?

Nous pouvons lire à la page 3 de *L'Événement* du 1er septembre 1985, un article rédigé par Benoit Harvey et intitulé: *Voeu de la chambre de commerce locale. Regrouper les municipalités de la périphérie de Lévis*

Après près de 23 ans, je peux encore lire dans *LE SOLEIL* du 26 janvier 1988, un troisième article rédigé par Gilles Pépin et intitulé: *Lévis et Lauzon s'attaquent au regroupement de leurs villes*.

Que de projets avortés durant cette période. Le dernier coup de barre réaliste a été donné par les citoyens de St-David, en 1986. Deux ans bientôt! Il semble qu'en jouant avec des études, les autorités municipales concernées manqueront encore une fois de former un pôle d'attraction valable à tous points de vue.

A quand les noces d'argent? ●

Léandre Fagury Sillery

## Sage-femme et gratuité

(Lettre adressée à Madame Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux)

Avant utilisé les services d'une sage-femme en milieu urbain et en région éloignée des

Mme R. Roy Québec

grands centres, nous souhaiterions que cette aide aux futures mères puisse être disponible gratuitement.

Cette aide comprend les visites prénatales et postnatales, des cours prénataux et l'accouchement à domicile. Les services devraient être reconnus et offerts gratuitement.

De plus, le milieu hospitalier pourrait offrir ce service aux futures mères désireuses d'être suivies et accouchées avec l'aide d'une sage-femme.

La sage-femme au Québec donne un service de qualité, grâce à sa compétence. ●

Lucille Beaulieu André Desjardins St-André, Kamouraska

## Maintenant, qui fait quoi?

Pour les chambres «exploitées», qui fait quoi?

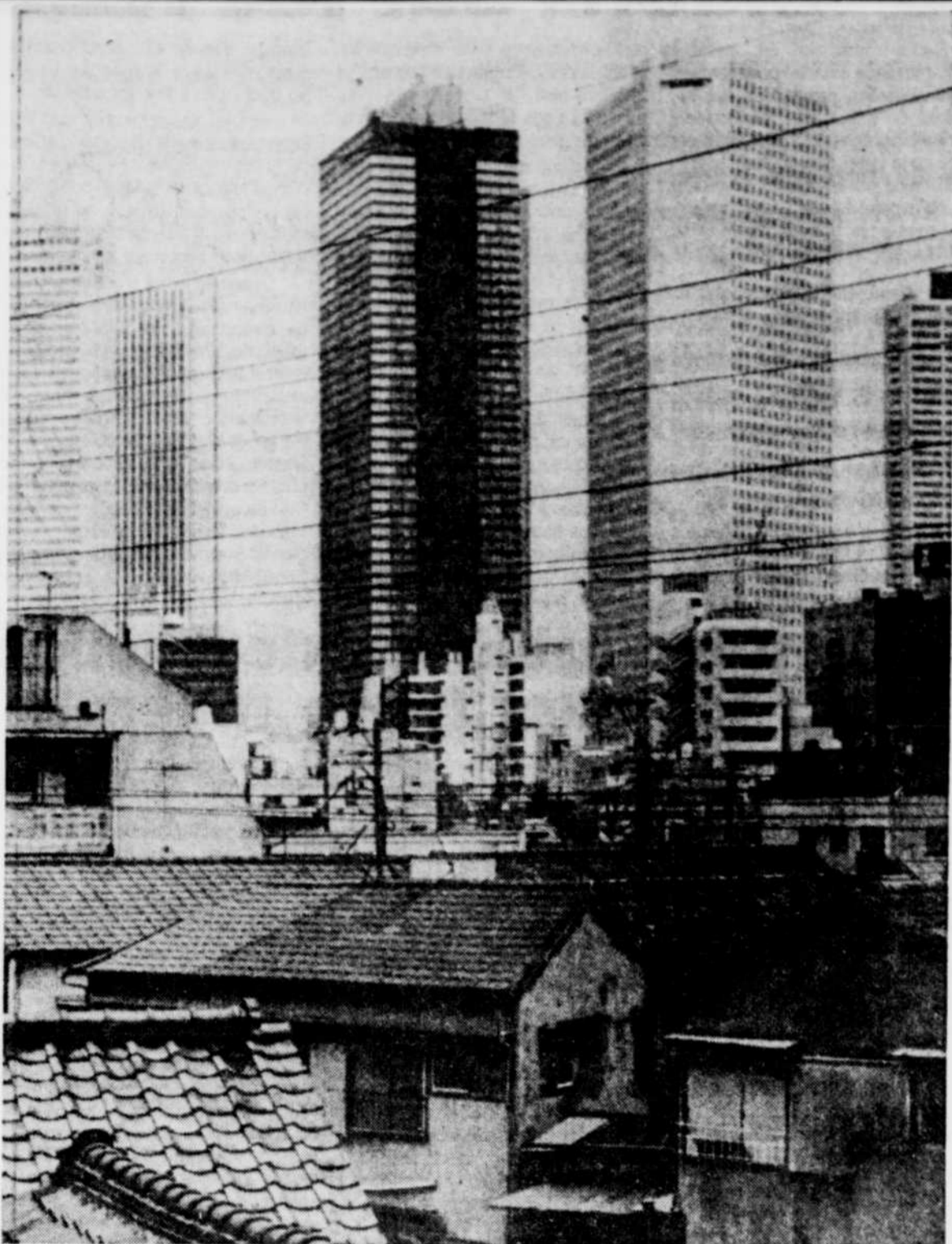
L'année des sans-abris est terminée et les chambreurs continuent de payer un prix exorbitant.

Bravo, Ubald Mallard, pour ton geste positif... et j'espère que les autorités concernées et les propriétaires comprendront qu'ils devraient être plus humains pour les chambreurs à faible revenu.

Et maintenant qui fera quoi? ●

M. Thivierge Beauport

# LES DOSSIERS



Livrée à une spéculation immobilière effrénée, Tokyo ne sait plus où donner de la tête.

**\$500,000 le mètre carré à Tokyo**

## Une super-crise du logement

**La spéculation immobilière a atteint de tels sommets dans la capitale japonaise que même les ambassades étrangères menacent de fermer boutique... et que des commandos de gangsters se chargent d'expulser les locataires et propriétaires récalcitrants.**

♦ TOKYO (AFP) - De son modeste restaurant de Hamamatsuchō, proche de la baie de Tokyo, Masanori Kubota n'a même pas retrouvé le compteur électrique.

par Jacques BOYER

Pendant trois heures, un commando de gangsters affiliés à l'extrême-droite a systématiquement détruit les murs, le plafond et jusqu'à l'évier avant d'emporter la cuisinière et le réfrigérateur.

Le seul tort de M. et Mme Kubota qui ravitaillaient les bureaux environnants en nouilles chaudes et riz au curry depuis 24 ans est d'avoir refusé de quitter les lieux quand San-Ei Resort, une société immobilière propriétaire de l'immeuble, le leur a demandé. D'abord gentiment. Puis en recourant à des moyens plus persuasifs.

En s'abritant derrière la loi, M. Kubota empêchait son propriétaire de remplacer la modeste échoppe par de lucratifs logements ou bureaux. Sur un terrain évalué à plus de 18 millions de yens (140.000 dollars) le M2, son loyer mensuel ne dépassait pas 3.600 yens (28 dollars) le M2.

Les « jiage-hall »

Le restaurateur n'est que la plus récente victime recensée par la presse d'une longue liste des attaques des « jiage-ya », littéralement « ceux qui font monter (les prix) des terrains », un produit de la flambée des prix fonciers à Tokyo.

Pour expulser les locataires ou propriétaires récalcitrants, les agents immobiliers louent les services mafiosi locaux qui ne reculent devant rien.

Les « jiage-ya » et leurs commanditaires obéissent à la logique d'une hausse des prix fonciers qui a fait de Tokyo la ville la plus chère du monde. Jusqu'à ce qu'elle devienne - au sens propre - hors de prix, amenant le marché à décrocher et le gouvernement à prendre enfin des mesures à l'automne dernier.

Même les ambassades, traditionnellement lieux de prestige, ont demandé grâce. Dans une dé-

marche quelque peu humiliante, 32 d'entre elles ont demandé au gouverneur de Tokyo des loyers meilleurs marchés. Sous peine de suivre l'exemple de l'Ouganda et de mettre la clé sous la porte pour raisons économiques.

Une vie chère

La cherté des terrains a toujours été un problème au Japon où la moitié des 121 millions d'habitants vit sur 4 pc d'un territoire grand comme la Californie.

Mais l'émergence de Tokyo comme centre mondial des affaires et des finances dans les années 1980 a provoqué un afflux de sociétés étrangères se disputant un espace limité au centre de la capitale. Les compagnies japonaises avides de locaux pour leurs bureaux informatisés n'ont pas été en reste dans une ville et sa région qui concentrent un Japonais sur quatre et l'essentiel des fonctions politiques, administratives, économiques et culturelles du pays.

La hausse des prix a longtemps profité à beaucoup de gens. Les particuliers, qui vendaient pour acheter mieux, les sociétés dont les avoirs augmentaient en même temps que la valeur de propriétés qu'elles pouvaient utiliser comme garantie dans leur demandes de prêts, les banques qui avançaient des prêts fonciers à tout le monde, les agents immobiliers qui achetaient, revendaient plus cher, rachetaient pour revendre, etc. dans une spirale ascendante apparemment sans fin. Le gouvernement n'a pas été le dernier à tirer profit de l'aubaine en vendant des terrains des chemins de fer privatisés.

L'inquiétude a commencé à remplacer l'euphorie il y a environ deux ans et s'est accentuée jusqu'à faire du problème foncier une priorité du gouvernement de M. Noboru Takeshita.

Un marché essoufflé

A 166.000 dollars le M2 le plus cher de Tokyo l'an dernier, à Ginza, le marché a montré des signes d'essoufflement. Encore ne s'agit-il que d'un chiffre officiel, un agent immobilier a affirmé avoir payé près d'un demi-million

de dollars dans le même quartier en octobre dernier.

A l'absurdité des prix est venue s'ajouter la crainte qu'ils pouvaient avoir atteint un plafond et fini par tuer la poule aux œufs d'or de tous les profiteurs de la spéculation foncière.

La hausse des prix est aussi devenue un problème social. Elle ruine le rêve de tout Japonais de devenir propriétaire de son logement. Elle force les propriétaires à vendre pour payer un impôt sur l'héritage basé sur le prix du terrain. Elle accentue l'exode vers la banlieue lointaine et détériore les conditions de vie déjà difficiles des habitants de Tokyo. Elle s'étend à l'ensemble du pays au moment où les Japonais découvrent qu'ils profitent peu de la nouvelle richesse de leur pays.

Les prix ont cependant commencé à baisser à la fin de l'an dernier sous l'effet de la saturation du marché et de premières mesures gouvernementales. Ils semblent s'être stabilisés et le gouvernement cherche maintenant à les faire baisser pour les ramener à la portée des Japonais. Des diminutions de 20 à 25 pc ont été enregistrées à Yokohama et Tokyo sur l'apogée atteinte l'été dernier.

Mesures gouvernementales

Les premières mesures gouvernementales prises en novembre dernier restent limitées. Les ventes de terrains de plus de 100 M2 à Tokyo et Yokohama, au lieu de 300 à 500 M2 précédemment, doivent être rapportées aux autorités. Celles-ci peuvent les annuler si le prix est considéré exorbitant. Les banques ont également été averties de restreindre leurs prêts aux spéculateurs.

Parallèlement, différents projets grandioses existent comme la création d'un « second Tokyo » sur des polders dans la baie, au risque d'accroître la congestion urbaine. D'autres prônent au contraire un changement de capitale, à la manière de Brasilia ou Canberra. Mais un premier et modeste déplacement de fonctionnaires décidé le mois dernier se heurte déjà à de vives résistances.

# Les bas-fonds de l'Amérique

**Pendant que Washington est en passe de se gagner la réputation de capitale... du crime, le système judiciaire américain doit multiplier les efforts d'imagination pour trouver une solution au problème de surpopulation des prisons.**

♦ WASHINGTON (AFP) - Washington est en passe de devenir la capitale américaine du crime, notamment du fait de la guerre de la drogue qui se déroule à l'ombre de la Maison-Blanche et du Capitole: 54 meurtres en 33 jours.

par Pascal TAILLANDIER

La capitale fédérale se serait bien passée de cette réputation d'un nouveau genre. Offrant déjà, aux yeux de beaucoup d'Américains, l'image peu flatteuse d'une ville politique secondaire, scène permanente des jeux politiques, Washington fait également depuis des années l'objet d'accusations d'incompétence, de laxisme et de corruption lancées contre sa municipalité démocrate.

La ville connaît à présent le meurtre au quotidien, crimes pratiquement tous liés à la drogue et dans lesquels de plus en plus de mineurs sont impliqués.

1er janvier. L'année a commencé depuis à peine deux heures, et Michael Saunders, 19 ans, est retrouvé baignant dans son sang, une balle dans la tête, dans une rue du sud-ouest de la ville. Dans ses poches, les policiers retrouvent un pistolet, \$1.000 et 60 sachets de « crack », l'un des dérivés les plus puissants de la cocaïne.

Les Noirs

Michael Saunders est la victime-type d'un meurtre à Washington: il était noir (la population de la capitale est à 75 pour 100 de race noire), jeune, et il a été tué en achetant ou en vendant de la drogue.

En ce début janvier, il n'est que le premier d'une longue liste sanglante: en 31 jours, 37 personnes sont assassinées dans le district de Columbia, ce qui constitue un record pour un seul mois. Et février démarre en trombe: 3 morts dans les deux premiers jours.

Déjà 1987 avait été une année rouge: 228 assassinats dans le district - le nombre le plus important depuis 1975 - contre 197 l'année précédente. Et ce au moment où dans la plupart des grandes villes américaines le taux de criminalité décroissait, même à Détroit (Michigan) qui, en raison du chômage croissant à la suite des licenciements dans l'industrie automobile, avait pris à Miami (Floride) au début des années 1980 le titre peu enviable de capitale américaine du crime. Le nombre de meurtres commis l'an dernier à Détroit, ville où l'on compte deux fois plus d'habitants qu'à Washington, n'a été que de 646, soit 32 de moins qu'en 1986. La même diminution a été consta-

tée à New York (1.319 contre 1.330 en 1986), Baltimore (226 contre 240) ou Miami (142 contre 161).

La drogue

La seule cause de l'augmentation du taux d'assassinats à Washington, affirme la police, c'est la drogue. Plus de 80 pour 100 des meurtres de janvier étaient directement liés au trafic de cocaïne: des trafiquants jamaïcains venus de New York ou de Miami tentent de s'approprier le territoire de leurs « collègues » locaux. « Leur moyen d'éliminer la concurrence, c'est de lui mettre une balle dans la tête », a expliqué au Washington Post John McAduo, professeur à l'École des Oeuvres Sociales du Maryland.

« La drogue menace notre stabilité, notre sécurité, l'âme même de la ville », déclarait récemment le maire de Washington, Marion Barry, en annonçant une nouvelle « croisade » contre les stupéfiants. La dernière, l'« Opération Table Rase », après un bon départ l'an dernier, avait dû être arrêtée, faute de fonds pour payer les heures supplémentaires des policiers.

Echec qui n'a fait qu'ajouter aux embarras de la municipalité, dont plusieurs membres ont déjà été inculpés de corruption.

Les tueurs

Les meurtres - dont, pour la plupart, la police ne trouve pas les auteurs - sont presque tous commis à l'est de la 14ème Rue, véritable frontière au cœur de cette ville qui compte parmi les plus divisées racialement. « Le public, en général, n'est pas menacé », affirmait récemment un policier à la télévision, soulignant que la guerre de la drogue faisait surtout des victimes chez les trafiquants.

Mais cette guerre se fait de plus en plus violente, et les « exécutions » sont de plus en plus barbares.

Les trafiquants sont de plus en plus jeunes. Des adolescents qui ont fait fortune roulent en voiture de sport et portent des costumes de plusieurs milliers de dollars. D'autres, en revanche, en sont réduits à tuer pour acheter quelques grammes de crack quand ils sont en état de manque. Comme cette jeune toxicomane qui a agressé le mois dernier le propriétaire d'une teinturerie et qui a été dénoncée à la police par sa propre mère. Elle a été inculpée d'attaque à main armée. A l'âge de 12 ans.

Prisons surpeuplées

Mais il n'y a pas que Washington qui soit aux prises avec une criminalité galopante.

Le nombre de prisonniers bat en effet tous les records aux Etats-

Unis où, fin 1987, il y en avait 570.000 (auxquels s'ajoutent les 270.000 détenus dans les maisons d'arrêt locales), soit une augmentation de 70 pour 100 depuis 1980. A ce rythme, et sous la pression de l'opinion publique en faveur de peines sévères, le budget pénitentiaire des Etats américains - qui augmente déjà plus rapidement que celui des autres secteurs - ne pouvait qu'exploser.

La crise est telle que, quand la surpopulation des prisons atteint un point critique, des libérations anticipées sont ordonnées par les autorités, « car il n'y a pas moyen de faire autrement ». Les programmes de liberté surveillée - qui ne reviennent qu'à \$3.000 par prisonnier annuellement contre \$20.000 pour un séjour en prison - s'appliquent déjà à 2.1 millions de personnes.

Mais ces décisions de libération sont plutôt impopulaires auprès des électeurs et les juges américains ont entrepris de démontrer que la crise est la mère de l'invention.

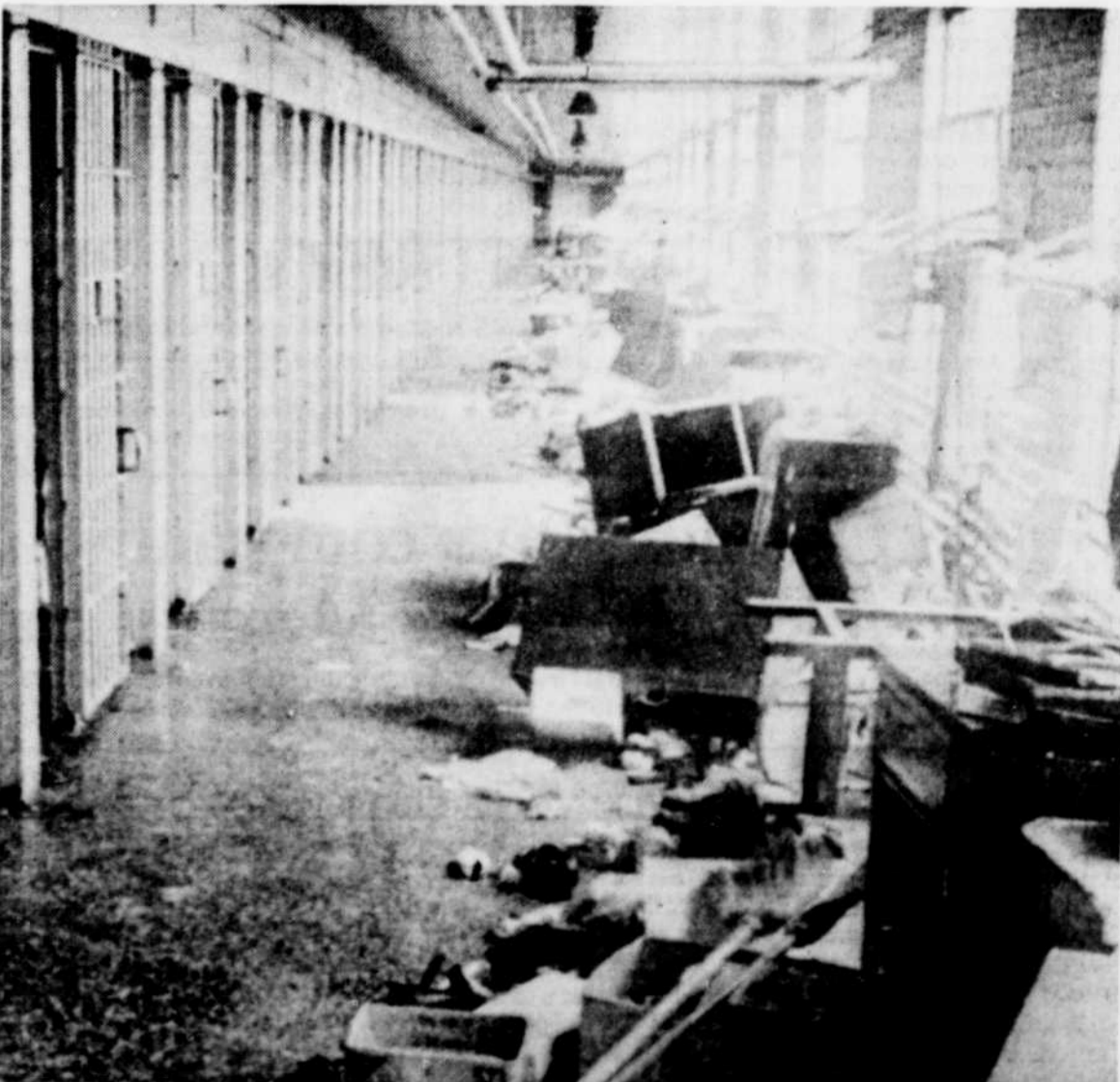
Détention à domicile L'intérêt social

Un peu partout, pour certains délits, on remplace systématiquement la prison par des programmes d'intérêt sociaux. Ainsi, on envoie travailler des personnes responsables d'accidents mortels dans des hôpitaux ou des morgues. On les oblige aussi à des entrevues avec des victimes pour qu'elles prennent conscience de leurs méfaits.

Dans l'Oregon, les programmes de réhabilitation, qui comprennent des compensations financières pour les victimes, sont complétés par des excuses publiques dans la presse. A Portland, dans le même Etat, un voleur d'enfants libéré a dû afficher à l'entrée de sa maison: « Délinquant sexuel. Interdit d'entrée aux enfants ».

Certaines régions sont plus enclines que d'autres à appliquer des réformes du fait de leur histoire. La prison d'Attica (Etat de New York), qui avait connu une mutinerie sanglante en 1971, est ainsi maintenant connue pour ses programmes de réhabilitation des délinquants, qui se révèlent positifs au niveau de la diminution des récidives.

Dans le pénitencier de Salem (Oregon), qui avait également connu une mutinerie célèbre, il y a 20 ans, les détenus ont maintenant la possibilité de participer aux activités d'un club automobile, qui a engagé un pilote « libre » pour participer à des courses. Là encore, la récidive a baissé, beaucoup de détenus étant ensuite embauchés dans l'industrie automobile.



La prison d'Attica (Etat de New York), qui avait connu une mutinerie sanglante en 1971, est maintenant connue pour ses programmes de réhabilitation des délinquants.

## À propos du projet de sélection des locataires

# Consultation qualifiée de «bidon» sur les HLM

♦ Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qualifie de «bidon» la consultation que mène présentement un comité de quatre députés libéraux formé par le ministre des Affaires municipales du Québec, responsable de l'habitation, M. André Bourbeau, sur le projet de règlement de sélection des locataires de

logements à loyer modique (HLM).

par Monique GIGUÈRE

« Nous avons la très nette impression de participer à une opération pour noyer le poisson », a dé-

claré, hier, en conférence de presse, la porte-parole du Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, Ginette Bergevin, fort déçue de l'accueil que lui ont accordé, vendredi, deux membres du Comité consultatif, les députés de Sainte-Marie et de Limoilou, MM. Michel Laporte et Michel Després.

Cette impression est entièrement partagée par la porte-parole de l'Association provinciale des locataires de logements municipaux du Québec, Lise Thibault, qui est sortie de la rencontre convaincue de l'inutilité de son intervention. « Il n'y a pas d'espoir, a-t-elle laissé tomber. Il n'a même pas été possible d'avoir un échange intelligent. »

des habitations à loyer modique les célibataires de moins de 40 ans et les sans-abri, et restreignant l'admissibilité des familles monoparentales dirigées par des femmes.

« Au moment où l'Ontario élargit ses critères d'admissibilité aux HLM, peut-on lire dans le communiqué remis à la presse, le gouvernement du Québec, lui, s'acharne à en interdire l'accès aux personnes seules de moins de 40 ans et aux sans-abri et à contingenter l'entrée des familles monoparentales dirigées par des femmes. »

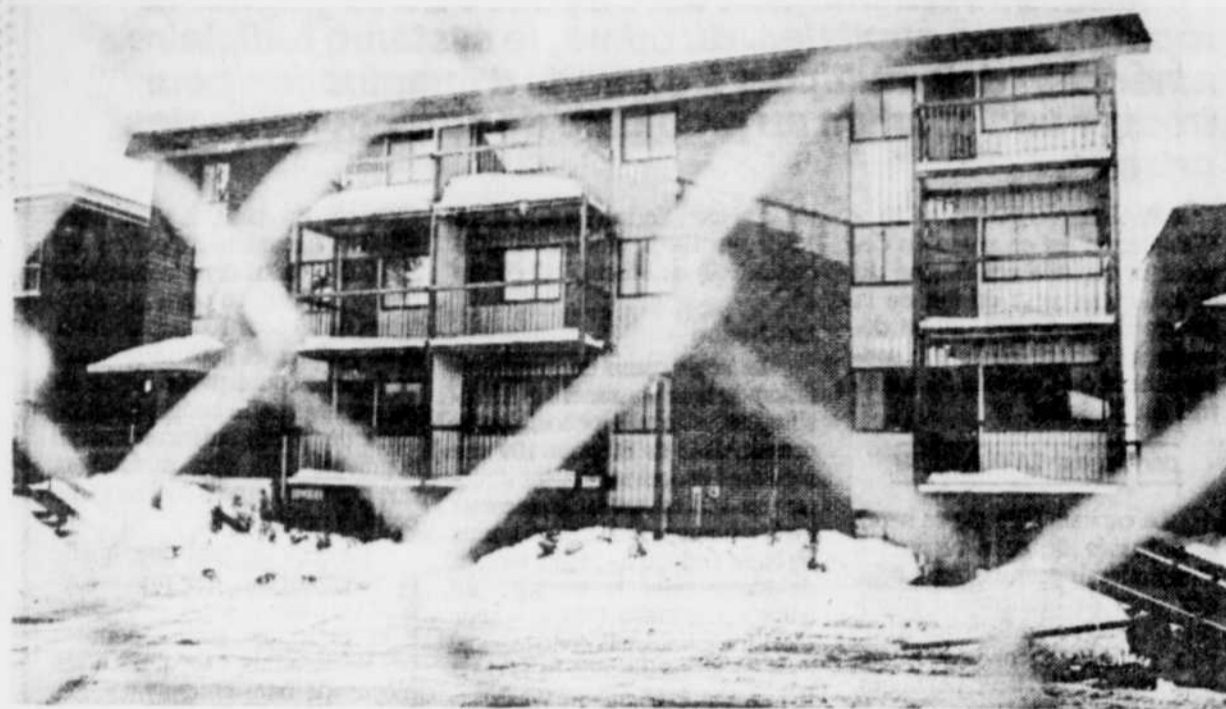
Selon le Front commun, avec son projet de sélection, l'État favorise les couples, au détriment des familles monoparentales qui représentent pourtant 60 pour 100 des demandes totales pour des HLM. Avec les nouveaux critères gouvernementaux d'admissibilité, la liste d'attente, qui comporterait 35,000 noms au bas mot, dont certains sont

inscrits depuis dix ans, pourrait, semble-t-il, être réduite de 10,000. **50,000 nouveaux logements**

« Si le gouvernement veut sincèrement réduire les listes d'attente de HLM et le faire de façon juste, il n'a qu'une chose à faire, ont déclaré les deux porte-parole. C'est de construire des logements en nombre suffisant pour répondre aux besoins. »

Aussi, le Front d'action populaire réclame-t-il la mise en chantier, au cours des cinq prochaines années, de 50,000 logements sociaux, dont 4,000 immédiatement pour la seule région de Québec. Cette revendication, le FRAPRU profitera du prochain congrès du PLQ, le 26 février, pour la communiquer aux élus en dressant un piquet de grève.

Le projet de règlement de sélection des locataires de HLM, rédigé par la Société d'habitation du Québec (SHQ), en est à sa 11e version depuis 1981. ●



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Selon le Front commun, avec son projet de sélection, l'État favorise les couples, au détriment des familles monoparentales qui représentent pourtant 60 pour 100 des demandes totales pour des HLM.

## Le Centre d'arbitrage de Québec attend toujours l'aide fédérale

♦ Le Centre d'arbitrage commercial national et international de Québec attend avec impatience la réponse d'Ottawa au sujet d'une demande de subvention jugée essentielle au démarrage de ses activités d'arbitrage proprement dites.

Tel est le commentaire formulé, hier, par son président, Me Nabil Antaki, qui a spécifié que le centre

par Jean-Claude RIVARD

d'arbitrage attend, d'un jour à l'autre, des nouvelles d'Ottawa et que

son organisme entretient des relations étroites et constantes avec le caucus des députés conservateurs de la région de Québec, plus spécialement avec son président, M. Marcel-R. Tremblay.

Me Antaki a déclaré que la subvention de \$200,000 attendue du fédéral représente le tiers du budget de fonctionnement du centre et que l'attente prolongée de ces fonds explique, en bonne partie, le retard enregistré, depuis un an.



Me Nabil ANTAKI

Joint, hier soir, à son bureau de Québec, M. Tremblay a déclaré que le cas du centre d'arbitrage est au nombre des dossiers que doit étudier, ce soir même, à Ottawa, un comité ministériel de la Chambre des communes à vocation économique. Il a déclaré que le centre bénéficie de l'appui moral de l'ex-président du Conseil du trésor, ministre de l'Expansion industrielle régionale et responsable de la Science et de la Technologie, Me Robert de Cotret. Il a dit qu'il s'est aussi entretenu de la question, hier midi, avec le député de Bellechasse et ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, lequel fait aussi partie du comité ministériel.

Le président du Centre d'arbitrage national et international de Québec, Me Antaki, a, par ailleurs, indiqué que son organisme s'attend à un appui d'envergure de la part du Barreau du Québec. Les modalités doivent en être incessamment annoncées par le bâtonnier Pierre Jolin, de Québec, a-t-il dit. Il n'a pas été possible de communiquer avec Me Jolin, hier soir.

Le centre d'arbitrage bénéficie aussi de l'appui de la section du Québec de l'Association du Barreau canadien, organisme pancanadien qui regroupe, en plus des avocats de la pratique privée, les juges, les notaires, les juristes, les légistes et les conseillers juridiques. Son président, Me Georges-N. Parent, de Québec, a déclaré, au SOLEIL que son organisme est prêt à collaborer et à épauler la cause du centre d'arbitrage.

Fondé en janvier 1985, ce tribunal international spécialisé dans les questions commerciales doit desservir les pays de l'Atlantique. Il est actuellement soutenu, au plan financier, par le gouvernement du Québec (subvention de base promise de \$100,000 en plus du prêt d'un secrétaire général et d'une secrétaire de direction), par la Communauté urbaine de Québec, par la Chambre des notaires et par les Associations de constructeurs de routes de Québec et de Montréal. La seule autre centre d'arbitrage canadien est situé à Vancouver. Il doit desservir les pays du Pacifique.

La principale activité du centre d'arbitrage de Québec, en 87, a été l'organisation d'une série de cinq cours pour former des arbitres internationaux.

« Le centre est maintenant prêt à commencer ses activités d'arbitrage », a déclaré le professeur Antaki. ●



Aucun autre constructeur de voitures ne vous offre autant de façons d'économiser!

## LE TRIPLE CHOIX SUR FORD ESCORT, MERCURY TRACER

# 500 \$ COMPTANT\*

Choisissez une Ford Escort, la voiture la plus vendue au monde, ou une Mercury Tracer, la petite importée bourrée d'extras et Ford vous remettra, en argent comptant, la rondelette somme de 500 \$!

OU

# FINANCEMENT\*\* À 3,9%

Ford peut aussi vous faire épargner des centaines de dollars en intérêt, avec ce financement à 3,9%! Connaissez-vous un moyen plus avantageux d'avoir votre propre Ford Escort ou Mercury Tracer?

OU

# 4 ANS D'ENTRETIEN PROLONGÉ\*\*\*

Vous pouvez aussi choisir le Programme d'entretien prolongé "Plus" sans supplément, de 4 ans, soit : une protection globale couvrant les coûts de réparation sur les 113 principaux éléments du véhicule, assistance-remorquage et assistance-transport compris!

## Obtenez 500 \$ comptant\* sur la Ford Mustang, et les 2 portières Mercury Topaz et Ford Tempo.

À l'achat de l'une de ces trois magnifiques voitures, Ford vous remettra 500 \$ en argent comptant. À vous de choisir entre la Ford Mustang la sportive la plus vendue au pays, la Tempo, la plus vendue au Québec et la Topaz, la Mercury la plus populaire au pays.

### Faites vite votre choix...ces offres sont d'une durée limitée!

\*L'offre de remise en argent est offerte sur les modèles neufs 1987/1988 Escort, Tracer, Mustang, Tempo et Topaz. 2 portières en stock, vendus et livrés à des particuliers avant le 31 mars 1988. Si vous le désirez, vous pouvez conserver la remise de 500 \$ en argent comptant ou l'utiliser pour votre transaction. L'offre inclut la participation du concessionnaire. L'offre ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation.

\*\*Le financement à 3,9% est offert à l'achat des modèles neufs 1987 et 1988 Escort et Tracer. Le financement à 3,9% est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois pour des véhicules en stock livrés à des particuliers avant le 31 mars 1988. Un financement prolongé est aussi offert à des taux favorables : 6,9% de 25 à 36 mois, 10,9% de 37 à 60 mois. L'offre ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation. L'offre de financement inclut la participation du concessionnaire et n'est disponible qu'aux résidents de la province de Québec.

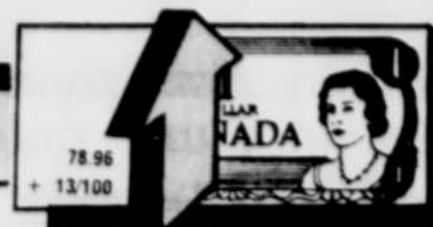
\*\*\*L'offre du Programme d'entretien prolongé "Plus" sans supplément, de 4 ans/80 000 km n'est offerte qu'aux résidents de la province de Québec et ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation. Le propriétaire doit prendre livraison au plus tard le 31 mars 1988. Vous trouverez tous les détails chez votre concessionnaire Ford et Mercury participant.



La qualité, chez Ford,  
passe avant tout.



Boucliez-moi - Ensemble nous  
pouvons sauver des vies.



# L'ÉCONOMIE

## Ouimet-Cordon Bleu prêt à offrir \$250 millions pour Culinar

Le président de Ouimet-Cordon Bleu, J. Robert Ouimet, est prêt à offrir \$250 millions pour l'achat de toutes les actions de Culinar. Il s'agit d'une deuxième tentative pour M. Ouimet, qui cherche, cette fois, à ne pas brusquer les deux principaux actionnaires: la Société d'investissements Desjardins (SID) et la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (SOQUIA), du gouvernement du Québec.

par Pierre ASSELIN

Les premières réactions n'étaient pas encourageantes, hier, après l'annonce publique de cette offre. Au bureau du président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, la première réponse est un non pur et simple. Il n'est pas question d'y donner suite, explique l'attaché de presse du président, Daniel Roussel. La SID est majoritaire, avec 51 pour 100 des parts, et Desjardins veut continuer à développer

Culinar, surtout après l'acquisition par celle-ci d'InterBake, la semaine dernière.

Culinar, dont le chiffre d'affaires l'an dernier est estimé à \$448 millions, fabrique entre autres les produits Vachon, Stuart et Grissol.

Desjardins a déjà offert \$52 millions, soit beaucoup moins que Ouimet-Cordon Bleu, pour les parts de SOQUIA. M. Béland devait confirmer en début de journée, hier, que la SID convoitait toujours ces actions, mais voulait payer un prix qui tienne compte du fait qu'il s'agit d'une participation minoritaire.

Au gouvernement québécois, un porte-parole de Pierre Fortier, ministre délégué à la privatisation, indiquait qu'il attendrait une le dépôt d'une offre formelle de Ouimet, avant de se prononcer.

M. Ouimet n'est toutefois pas intéressé par une participation minoritaire, et son offre ne sera déposée que si les deux partenaires s'entendent au préalable sur la vente, précisait-il.

### Question émotionnelle

L'année dernière, J. Robert Ouimet avait déjà offert \$200 millions, directement aux actionnaires. Se voulant moins « provocant » cette fois, il faisait preuve de beaucoup de prudence dans ses déclarations, hier. « Nous n'avons pas mis de délai, déclarait-il au SOLEIL, pour ne pas que les actionnaires se sentent sous pression. Ça donnera le temps aux gens de réfléchir, et de ne pas traiter cette affaire comme une question émotionnelle. »

Trois partenaires se sont associés à Ouimet-Cordon-Bleu pour cette offre. Il s'agit d'institutions québécoises qui possèdent plusieurs milliards d'actifs, indique-t-il, refusant toutefois de les identifier.

Selon M. Ouimet, son offre représente 25 fois les profits et trois fois la valeur nette de l'entreprise. Desjardins recevrait \$130 millions pour ses parts et SOQUIA \$90 millions, soit beaucoup plus que les \$52 millions déjà offerts par Desjardins pour cette participation minoritaire. Les actionnaires minoritaires (12



Cole spéciale: Michel Parent  
Claude Béland répond par un non pur et simple à l'offre de Ouimet.

pour 100) recevraient \$30 millions.

Culinar devra dégager des profits colossaux pour offrir un tel rendement à ses actionnaires minoritaires, soutient J. Robert Ouimet, qui dit tenir mordicus à cette transaction.

« S'il le faut, je reviendrai à la charge pendant 27 ans. Nous sommes parmi les rares experts québécois dans le domaine de la transformation agro-alimentaire, et il y a une grande similarité entre nos styles de gestion. »

Il déplore le refus de Desjardins de discuter avec lui. « Leurs gens sont déjà au courant de nos approches. Il y a eu des rencontres voilà longtemps, mais récemment, on n'a même pas retourné, ne serait-ce que par courtoisie, les appels que j'ai placés. »



Le Soleil, Gilles Lafont  
Simon Reisman et le Bonhomme Carnaval ont négocié de façon amicale lors de leur rencontre au dîner des hommes d'affaires du Carnaval de Québec.

## Dîner du Carnaval au Centre des congrès Les gens d'affaires réservent un accueil poli à Reisman

Alors que le Congrès américain aux tendances de plus en plus protectionnistes doit entreprendre aujourd'hui l'étude de l'accord du libre-échange canado-américain, les hommes d'affaires de la région de Québec ont réservé un accueil poli à l'ex-négociateur en chef du gouvernement canadien dans ce dossier, M. Simon Reisman, hier, dans le cadre du dîner du Carnaval de Québec.

par Marc LESTAGE

Officiellement, le mandat de M. Reisman est terminé. « Mais c'est de toute évidence l'individu le mieux placé actuellement au Canada pour parler de cet accord et en expliquer les modalités », de commenter M. Donald Doyle, le responsable de presse de M. Reisman, hier, tout en insistant sur le fait que cette intervention ne doit pas être interprétée comme une « campagne destinée à promouvoir l'idée du libre-échange auprès des gens d'affaires du pays ».

Par ailleurs, il semble bien que les organisateurs du Carnaval ont eu la main heureuse en jetant leur dévolu sur le coloré M. Reisman. Le Centre des congrès était en effet bondé pour ce cinquième dîner des gens d'affaires du Carnaval qui avait reçu l'année dernière le président de Chrysler, M. Iacocca.

Le message de M. Reisman ne contenait toutefois pas de surprise. Tel que prévu, l'invité du Carnaval s'est appliqué à faire valoir que « l'accord aura des effets bénéfiques pour l'économie canadienne ».

Selon M. Reisman, il s'agit « d'une constatation à laquelle devra arriver bientôt le comité consultatif mandaté par le premier ministre Mulroney pour examiner le projet ».

Tout en se gardant bien de « vouloir préjuger du rapport de ce comité », M. Reisman se dit d'avis que le groupe présidé par M. Jean de Grandpré en arrivera aux conclusions suivantes :

- L'économie évolue constamment et cinq millions de Canadiens changent d'emploi chaque année. Le libre-échange changera très peu cette réalité.
- Le libre-échange aura un effet positif pour l'économie de toutes les régions et provinces;
- Et identifiera un certain nombre de secteurs pour lesquels les programmes d'adaptation fédéral et provincial peuvent être améliorés, particulièrement en

ce qui concerne la main-d'oeuvre. Le progrès

Le conférencier avait lancé sa causerie sur une petite note d'humour en rappelant que la dernière fois où il a adressé la parole à Québec: « C'était en 1951, au Château Frontenac, en tant que négociateur canadien du Gatt. Il rappelle: « J'avais eu besoin de gardes du corps pour m'en tirer indemne parce que le Canada devait alors réduire ses barrières tarifaires en vertu de ces négociations ».

Il a enchaîné en exprimant sa satisfaction de voir que « 37 ans plus tard, l'Association des manufacturiers applaudit le projet de réduire ces droits à zéro ».

### Aux Etats-Unis

En ce qui concerne Washington, c'est bien aujourd'hui que les hauts fonctionnaires de l'administration Reagan auront pour la première fois l'occasion de défendre officiellement l'entente et d'en expliquer l'impact sur des secteurs clés de l'économie américaine.

Selon les dépêches des derniers jours, le Congrès devra examiner encore plus en détails le traité au cours des prochains mois, lorsque le Sénat et la Chambre des représentants commenceront à travailler avec l'administration Reagan sur la rédaction des lois nécessaires à l'application de l'accord.

### Turner comme une girouette

Le chef libéral John Turner change souvent d'idée, a semblé dire hier M. Simon Reisman, lors d'une conférence de presse, après son allocution sur le libre-échange devant un groupe d'hommes d'affaires.

M. Reisman avait été appelé par un journaliste à commenter la position de M. Turner, qui a averti qu'il déchirerait le pacte sur le libre-échange s'il devenait premier ministre. Il a commencé par dire qu'on pouvait compter sur les journalistes, et particulièrement sur ceux du Québec, pour poser des questions difficiles.

Il a noté qu'il était bien évident que le Parti libéral fédéral n'était pas en faveur de l'entente sur le libre-échange et a ensuite ajouté qu'avant de commenter une déclaration faite un lundi par M. Turner, il valait mieux attendre de voir ce qu'il allait déclarer le mardi, laissant entendre que les deux pouvaient être différentes.



Le président de Ouimet-Cordon Bleu, M. Robert Ouimet avait offert, l'an dernier, \$200 millions aux actionnaires de Culinar.

## Perron et Forex créeront une usine de papier à Val d'Or si l'État contribue

Les administrateurs des compagnies Forex Inc et Normick Perron Inc ont annoncé, hier, leur intention d'investir \$400 millions dans l'installation d'une nouvelle usine de papier journal à Val d'Or, dans le Nord-Ouest Québécois.

Il s'agit toutefois d'un projet qui en est au stade préliminaire. En effet, en annonçant leur intention, les promoteurs ont affirmé que la pertinence du projet devra être démontrée par une étude de faisabilité et des études sur l'impact environnemental. Par ailleurs, les promoteurs comptent obtenir l'engagement satisfaisant de leurs bailleurs de fonds, une aide financière importante des gouvernements fédéral et provincial ainsi que des garanties d'approvisionnement.

### Si ça marche

Dans l'hypothèse où toutes ces conditions sont remplies, cette nouvelle usine aura une capacité de 225,000 tonnes métriques de papier journal. Elle serait détenue à 51 pour 100 par Normick Perron et jusqu'à 49 pour 100 par Forex. On espère ainsi créer 250 emplois permanents.

Le programme annoncé par M. Michel Perron, pdg de Normick Perron et M. Jean-Jacques Cossette, chef de la direction de Forex devrait aussi permettre de transférer à la nouvelle compagnie les trois complexes de sciage exploités par ces entreprises à Val d'Or, Malartic et Senneterre.

## L'offre de Campeau favorable

CINCINNATI (AP) — Les rumeurs voulant que Federated Department Stores Inc accepte de vendre à une tierce partie à meilleur prix que \$4.2 milliards US offerts par Campeau Corporation, ont fait grimper hier le titre de \$2.50 à \$59.12, à la bourse de New York.

Les actions de Federated ont trouvé preneurs bien au-delà du prix offert par Campeau pour sa première tentative de prise de possession, soit \$47 US l'action.

Federated a refusé de commenter les rumeurs voulant qu'elle soit en négociations avec une importante chaîne de commerce au détail endossée par un cartel de Wall Street.

Federated a rejeté samedi une deuxième offre de fusion à \$61 US l'action, soit l'équivalent de \$5.46 milliards (\$7 milliards canadiens). Federated a estimé que Campeau avait fait défaut de démontrer sa capacité d'obtenir le financement adéquat. Le rejet de cette dernière offre a été confirmé par un porte-parole de Campeau.

# Payez moins d'impôt!

En adhérant au REER créateur d'emplois du Fonds de Solidarité, vous réalisez une économie d'impôt qui peut atteindre et même dépasser 80% du montant investi.

Par exemple, si vous avez un revenu imposable de 20 000 \$, vous pouvez récupérer, grâce au Fonds, environ 840 \$ sur un placement de 1 000 \$, contre seulement 440 \$ pour un placement identique dans un autre REER.

De plus, le Fonds vise à vous offrir un rendement comparable aux dépôts à terme.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous recevrez toutes les informations requises dans le document d'informations du Fonds.

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Québec: (418) 622-3258	Montréal: (514) 285-6400	Sept-Îles: (418) 968-6254
Extérieur: 1-800-361-7111	Trois-Rivières: (819) 373-3447	Hull: (819) 778-1656
(sans frais)	Sherbrooke: (819) 821-2070	Baie Comeau: (418) 589-9175
	Jonquière: (418) 547-6800	

(Du lundi au vendredi: de 8 h à 20 h; le samedi: de 9 h à 16 h)



LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateurs d'EMPLOIS

# Implantation d'une écloserie et d'une ferme de salmonidés Pisciculture des Alléghanys veut s'installer dans le Bas-St-Laurent



Le Soleil, Yves Mongrain  
M. Christian Jacques, un des responsables du projet, cherche un endroit près du fleuve.

♦ RIMOUSKI - L'entreprise Pisciculture des Alléghanys Inc. est à la recherche d'un site pour y implanter une écloserie nourricière et une ferme de grossissement de salmonidés.

par Jean Didier FESSOU

C'est dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie que l'entreprise de Saint-Philémon de Bellechasse cherche à s'implanter.

Donc, dans le cadre du Plan de développement de l'Est du Québec, Pisciculture des Alléghanys recevra une subvention de \$81,750 du gouvernement fédéral pour mener à terme une étude de faisabilité qui durera neuf mois et qui coûtera \$135,000.

**Eau en abondance**

Pourquoi cette entreprise veut-elle s'implanter dans le Bas-du-Fleuve plutôt que dans la région de Québec? Réponse d'un de ses dirigeants, M. Christian Jacques: « Nous sommes à la recherche d'un site où l'on pourra trouver de l'eau non polluée en abondance. De plus, nous devons nous localiser près du fleuve pour y puiser de l'eau saumâtre ».

Une fois que Pisciculture des Alléghanys aura trouvé l'endroit idéal, elle procédera à un investissement d'environ \$3.5 à \$4 millions pour construire une pisciculture d'une capacité de 3 millions de tonnes et une écloserie de salmonidés d'une capacité de 60 millions d'oeufs. Investissements qui contribueraient à créer une douzaine d'emplois permanents.

**Des innovations**

Rappelons que Pisciculture des Alléghanys possède des installations de production et une écloserie à Saint-Philémon de Bellechasse. Là, elle effectue des travaux de recherche sur la génétique des salmonidés. Elle compte à son actif des innovations majeures dans l'amélioration des systèmes d'oxygénation de l'eau, dans le développement d'un incubateur à grande capacité et, enfin, dans une méthode inédite de stérilisation des oeufs.

En effet, l'entreprise maîtrise la technologie des inversions de sexes qui, jointe au processus de stérilisation, permet la production de truites à croissance rapide et ininterrompue.

**Secteurs de pointe**

Piscicultures des Alléghanys est une filiale de Biorex Groupe-Conseil Inc.

Anticipant des revenus de \$2.5 millions, cette année, Biorex contrôle aussi deux autres entreprises. La première, Aquatex Inc., à Rimouski, fabrique et commercialise des engrais et des amendements biologiques à partir d'organismes marins, animaux et végétaux. La seconde, Criadero de Camarones de Chomes S.A., est localisée au Costa Rica et s'adonne à la production de crevettes géantes, en écloserie, sur la côte du Pacifique.

Fondée à Québec, en 1978, par un groupe de biologistes et inscrite à la Bourse de Montréal depuis 1987, Biorex est elle-même la filiale de Groupe ACSI Ltée, un « holding » fortement engagé dans des secteurs de pointe et à croissance rapide comme l'aquaculture, les biotechnologies et l'informatique.

Également inscrite à la Bourse de Montréal, ACSI contrôle des entreprises comme CTI Inc., Digitech, ACSI Géoscience, Gespro Informatique, SOM et ACDS Systèmes Graphiques Ltée. ●

# Volkswagen n'accordera pas de primes aux acheteurs canadiens

♦ TORONTO (PC) - La société Volkswagen Canada a fait savoir, hier, qu'elle n'a pas l'intention d'imiter les fabricants américains, qui accordent des primes équivalentes à \$2,520 sur deux nouveaux modèles Audi.

Une représentante de la compagnie, Mme Marg Jeffery, a expliqué que le marché canadien est différent de celui des États-Unis, où les ventes d'Audi continuent de baisser.

Elles ont diminué de moitié, a signalé Mme Jeffery, depuis la publicité faite autour des problèmes d'accélération subite des modèles 5000S, il y a deux ans.

Les dirigeants de la compagnie, aux États-Unis, ont déclaré qu'ils avaient recours aux primes dans le but de rebâtir la confiance du public.

Ces problèmes d'accélération ont fait l'objet d'études de la part d'Audi, de General Motors, de Mercedes-Benz et du gouvernement américain. On a conclu qu'il s'agissait, la plupart du temps, d'erreurs humaines.

Aux États-Unis, la prime est remise au concessionnaire, qui peut s'en servir à des fins diverses, comme la publicité ou encore une réduction de prix.

Au Canada, a révélé Mme Jeffery, il existe également différents programmes d'encouragement aux

# Canadien Pacifique a réalisé un bénéfice record

♦ MONTREAL (PC) - Canadien Pacifique Ltée a réalisé un bénéfice record de \$636 millions en 1987 - quatre fois plus qu'en 1986.

Les chiffres préliminaires publiés hier indiquent que le bénéfice par action, avant postes extraordinaires, a été de \$2.12 comparativement à

concessionnaires, mais ces programmes ne sont pas rendus publics. ●

50 cents en 1986 pour un chiffre total de \$150.1 millions.

Le porte-parole de CP, Graham McMurray, a dit que le boom dans le secteur des pâtes et papiers était probablement à l'origine de la hausse des revenus globaux. Il a néanmoins tenu à souligner des améliorations dans les secteurs sidérurgique, ferroviaire et énergétique. ●

# EN UN CLIN D'OEIL

■ **Alcoa nie le projet d'usine** - La compagnie Aluminium Company of America (Alcoa) a nié, hier, les informations publiées dans les journaux concernant un éventuel projet de construction d'aluminerie dans la région de Bécancour. Le porte-parole de la compagnie, M. Alfred Posti, a confirmé que l'entreprise a participé récemment à une séance d'information au sujet d'un projet du genre, mais que cela n'engage pas l'entreprise. Il a expliqué que les compagnies sont souvent invitées à des séances de ce genre.

■ **FTQ dans Cabano Expéditex** - Le Fonds de solidarité de la FTQ a réalisé un investissement de \$2 millions dans le capital action de la plus grande entreprise de transport routier du Québec, le Groupe Cabano-Expéditex, de Rivières-du-Loup. L'entreprise emploie 2,700 personnes et son chiffre d'affaires est de \$150 millions.

■ **Émission de Agromex acceptée** - Le Groupe Agromex pourra aller de l'avant avec sa nouvelle société en commandite, puisque le total des souscriptions reçues ces derniers jours atteignait \$4,036,000, soit 30 pour 100 de plus que le montant minimal fixé de \$3 millions.

■ **Nouveau fonds Prêt et Revenu** - La Fiducie Prêt et Revenu de Québec vient de lancer un nouveau fonds d'obligations récemment approuvé par la Commission des valeurs mobilières du Québec. Ce nouveau véhicule s'ajoute aux quatre fonds existants, soit le fonds d'hypothèque, de retraite, en actions canadiennes et américaines.

■ **Bénévoles pour l'impôt** - Le ministère du Revenu du Québec vient de joindre à Revenu Canada pour organiser des programmes de formation de bénévoles susceptibles d'aider certaines clientèles à produire leurs déclarations d'impôt. Un programme semblable existe déjà depuis quelques années à Revenu Canada. À la suite de la décision du provincial, ces bénévoles que l'on recrute dans les groupes communautaires (personnes âgées, familles démunies) recevront désormais une formation qui leur permettra d'aider leurs protégés à compléter leurs deux déclarations.

■ **\$5 millions pour Sodisco** - Sodisco Inc de Victoriaville prévoit investir \$5 millions pour ajouter une superficie de 70,000 pieds carrés à ses entrepôts. Cet agrandissement qui doit être terminé en juillet portera la capacité totale d'entreposage de l'entreprise à 350,000 pieds carrés.

■ **Dun and Bradstreet fusionne** - Le groupe américain de publication et d'études de marché Dun and Bradstreet Corp. a accepté de fusionner avec IMS International dans un échange d'actions estimé à 1.77 milliard de dollars. Selon les termes de l'accord, chacun des 41.7 millions de titres ordinaires de IMS International sera échangé contre 0.80 titre de Dun and Bradstreet, dont le capital en compte 33.4 millions au total, ont précisé les deux groupes.

■ **Pertes chez Texas Air** - Texas Air Corp., première compagnie aérienne américaine, a annoncé une perte nette consolidée de \$466,1 millions ou \$12.58 par action, en 1987 contre un bénéfice net de \$72,7 millions, soit \$1,75 par action en 1986. Ce groupe, qui comprend notamment les compagnies Continental Airlines, Eastern Airlines et System One Corp., a accusé, pour le seul dernier trimestre, une perte de \$265,6 millions contre un bénéfice de \$21,7 millions au cours de la même période de 1986.

■ **Rolls Royce et Pratt associés** - Les constructeurs de moteurs d'avion britannique Rolls Royce et américain Pratt and Whitney ont annoncé, hier, la signature d'un accord de coopération technique à long terme portant sur l'étude d'un moteur pour avions de combat supersoniques à décollage court et atterrissage vertical (STOVL - short take-off and vertical landing).

■ **Petitclerc gagne** - Un agriculteur de Pont-Rouge, dans la circonscription de Portneuf, recevra la plus haute distinction décernée à un éleveur de vaches Holstein au Canada. M. Jean-Paul Petitclerc sera honoré lors de l'assemblée générale des éleveurs de Holstein, en avril. L'écusson de « Maître éleveur » lui sera alors remis. Directeur de la Coopérative de Pont-Rouge depuis 1981, M. Petitclerc a également été responsable du club Holstein de Portneuf.

**Résultats financiers**

London Life: La compagnie d'assurances London Life a enregistré un bénéfice net de \$ 109.31 par action comparativement à 98.07 l'an dernier, à la fin de son exercice 1986. Le chiffre d'affaires attribuable aux actionnaires a été de \$55 millions durant cette année comparativement à \$49 millions, l'an dernier.

# Votre avenir financier, c'est notre rayon!

- Planification financière
- Assurance-vie
- REÉR
- Fonds communs de placement
- Prêts hypothécaires personnels
- CPG
- FERR
- Assurance de biens
- Assurance-automobile
- Rentes viagères

Les Services financiers La Laurentienne vous invitent à visiter leur nouveau centre situé au rez-de-chaussée du magasin EATON, GALERIES DE LA CAPITALE

Passez nous voir. Sans aucune obligation. Parce que votre avenir financier nous intéresse.



SERVICES FINANCIERS LA LAURENTIENNE

Offert par la Compagnie d'assurance-vie Eaton • Gestion de fonds Eaton Limitée • la Compagnie du Trust Eaton • la Compagnie d'assurance Eaton

**COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**

**AVIS DE CONVOCATION**  
Par décision du Conseil d'administration, avis est par les présentes donné que la 66e assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative fédérée de Québec aura lieu à Montréal, à l'Hôtel Reine Elizabeth, le 25 février 1988, à 9h00 a.m.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,  
MARIO DUMAIS  
DONNÉ À MONTRÉAL, le 16e jour de novembre 1987.

**NOUVELLE RAISON SOCIALE**

Spécialiste en assurances:  
• commerciales  
• responsabilité  
• entrepreneurs  
• résidentielles  
• automobile  
• agricole  
• vie  
• groupe  
• aussi REER et...  
• cautionnements de tous genres

Confiez toutes vos assurances à un expert!

M. J.-M. LÉVESQUE, F.I.A.C., C. D'ASS.

LES ASSURANCES  
J.M. LÉVESQUE INC.  
905, de Nemours, suite 217  
Charlesbourg (Québec)  
G1H 6Z5  
Tel.: (418) 622-1474

**POUR MIEUX CONSOMMER...**

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Voici jusqu'à quel point nous donnons de l'intérêt à votre REÉR.

# 10 1/2%

**Taux du certificat de placement garanti de 5 ans.**  
MONTANT MINIMUM DE 1 000\$  
Taux sujets à confirmation.

5 Place Ville-Marie Bureau 1234 Montréal, Québec H3B 2G2 (514) 866-1071

2954, boul. Laurier Bureau 600 Ste-Foy (Québec) G1V 4T2 (418) 657-1364

**Fiducie La Métropolitaine**  
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada

**C-I-L Inc.**

Norman E. Thogersen

C-I-L Inc. annonce la nomination de Norman E. Thogersen au poste de directeur général, Secteur forestier, situé à Montréal.

Relevant de M. James G. Spence, président du groupe Forêt et Polymères de C-I-L, M. Thogersen sera responsable de la gestion de tous les domaines de ce secteur, notamment l'exploitation, la commercialisation, la recherche et l'expansion commerciale.

Diplômé de l'Université McGill, M. Thogersen s'est joint à C-I-L en 1970 et a assumé divers postes de gestion dans plusieurs secteurs de la Société au cours des années avant d'être muté au poste de directeur commercial du Secteur forestier en 1985. M. Thogersen est également membre du conseil d'administration et président de Canso Chemicals Limited en Nouvelle-Écosse.

## Prévisions pour les années 1990

# 85% des emplois seront créés dans le tertiaire

♦ Pas moins de 85 pour 100 des emplois créés dans les années 90 le seront dans le secteur tertiaire de l'économie. Plus précisément, le personnel de la vente et des services occupera près du tiers des emplois créés entre 1985 et 1995; sa part dans l'emploi passera de 22.5 à près de 25 pour 100.

par Richard HÉNAULT

Ces données figurent dans une étude intitulée *L'emploi et les carrières à l'aube des années 90*. Le ministère de l'Éducation vient de publier une brochure de 122 pages qui les contient et qui s'adresse surtout aux conseillers d'orientation, ainsi qu'aux responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Le contenu s'appuie principalement sur les prévisions des besoins établis par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, ainsi que sur les résultats des enquêtes annuelles *Relance*, menées auprès des diplômés par les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En somme, note-t-on dans le document, les perspectives d'emploi sont assez bonnes d'ici 1993. On remarque, depuis la récession de 1982, une nette diminution du taux de chômage. Chez les 15-24 ans, il

est passé de 23 à 18 pour 100 de 1982 à 1986.

Tel que le démontrent les études de *Relance*, la scolarité reste un facteur important pour contrer ce chômage. L'entrée sur le marché du travail est en effet plus facile lorsque l'on détient, dans l'ordre décroissant, un diplôme universitaire, collégial puis secondaire.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il appert que la plus grande partie des emplois ira surtout à l'administration, la direction, la vente, le

commerce, les services aux entreprises et les services personnels (coiffure, services domestiques et studios de santé). Ces derniers, ainsi que l'hébergement et la restauration, devraient continuer à connaître une croissance de l'emploi de 2.8 pour 100 par année au cours des années 90.

Selon les statistiques apparaissant dans l'étude, le nombre d'emplois créés entre 1985 et 1995, par secteur économique, apparaît comme suit:

- services commerciaux, communautaires et personnels: 226,000
- commerce: 101,000
- fabrication: 54,000
- transport, communications et services publics: 40,000
- finances, assurances et affaires immobilières: 28,000
- construction: 10,000
- forêts, chasse, pêche et mines: 5,000
- agriculture: 0
- administration publique: 0

Les professions comme telles ont également été réparties en trois catégories. Dans la première, soit celle où il y aura un taux de croissance supérieur à la moyenne, on retrouve direction et administration, informaticiens et ingénieurs, comptabilité, publicité et services personnels, vente, arts, littérature ainsi que sport et loisirs.

Dans la deuxième catégorie, celle devant connaître un taux de croissance égal à la moyenne, on retrouve le travail forestier, l'usi-

nage, les biologistes et les environnementalistes.

Enfin, voici, dans l'ordre décroissant, ceux qui connaîtront un taux de croissance inférieur à la moyenne: sciences sociales, transport, médecine et santé, secrétaires, commis comptables, imprimerie, fabrication, montage et réparation, manutention, enseignement, construction, industrie de transformation, pêche, chasse et piégeage, mines, carrières et forage, agriculture et horticulture. ●

## Montréal souhaite détenir tous les pouvoirs nécessaires pour gérer ses aéroports

♦ MONTREAL (PC) - Le nouveau Conseil de l'aéroport international de Montréal souhaite détenir, d'ici un an, tous les pouvoirs nécessaires à la gestion des aéroports de Mirabel et de Dorval.

Leur vocation respective sera maintenue, même s'il ne peut être exclu, pour l'avenir, que Dorval puisse accueillir à nouveau certains vols intercontinentaux, estime pour sa part le maire de Montréal, Jean Doré.

Présentant pour une rare fois

une image d'unité, les maires de Montréal, Laval et Longueuil, Jean Doré, Claude Lefebvre et Roger Ferland, ont présenté, hier, à la presse les membres de ce nouveau Conseil dont la présidence a été confiée à M. Arthur P. Earle, premier vice-président de la firme Dominion Textile.

Ce conseil est formé de sept représentants du milieu des affaires, d'un nombre équivalent de délégués du monde municipal, de même que de sept personnes oeuvrant au ni-

veau administratif ou technique.

Sa première tâche sera de négocier avec Ottawa le transfert des pouvoirs et responsabilités administratives nécessaires à la gestion des deux aéroports. Ce processus, selon le gouvernement fédéral, devrait prendre deux ans, mais le président du Conseil, M. Earle, espère «réduire ce délai de moitié et réaliser l'opération d'ici la fin de 1988».

Quant à la vocation respective des deux aéroports, M. Earle a répété à plusieurs reprises qu'il n'était

pas question de la modifier. Le Conseil entend fonctionner dans le cadre déterminé à l'automne 1986 par le gouvernement fédéral qui annonçait alors, après de longs mois de débat, le maintien en vie des aéroports de Dorval et Mirabel, les transformant symboliquement en Terminaux Nord et Ouest d'un seul et même Aéroport international de Montréal.

Développement économique

Mais c'est avant tout de développement économique dont les inter-

venants voulaient parler hier, plutôt que de divergences politiques. «Nous avons décidé de cesser de nous chamailler à propos des aéroports», déclarait le maire de Laval, Claude Lefebvre, tandis que le maire Doré insistait sur la nécessité de la concertation régionale.

En rapatriant à Montréal la gestion des deux aéroports, l'objectif est de rattraper une partie du terrain perdu au profit de Toronto et de redonner à la métropole québécoise la place qu'elle occupait au cœur du trafic aérien international. ●

### LAFARGE CANADA INC.



Conrad Ménard, C.A.

M. R.G. Gentles, président de la région nord-est de Lafarge Canada Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Conrad Ménard au poste de vice-président - Québec. Il assumait auparavant les fonctions de directeur du marketing.

À l'emploi de Lafarge Canada Inc. depuis 1969, M. Conrad Ménard a aussi occupé au sein de l'entreprise divers postes en gestion générale, financière et administrative. (ANN.)

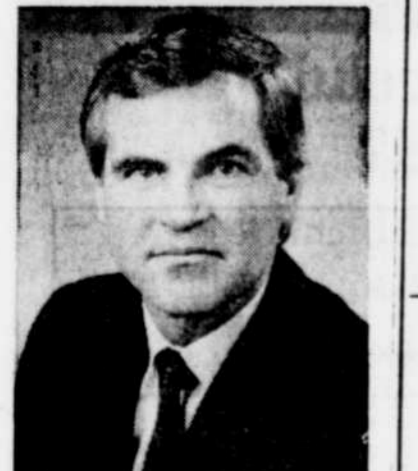
### BANQUE TD



Robert R. Laverdure

La Banque Toronto Dominion annonce la nomination de M. Robert R. Laverdure au poste de Premier vice-président de la Division du Québec. Monsieur Laverdure est entré au service de la Banque en 1969 à la Division du Québec et depuis, il a occupé divers postes de direction en succursale et au niveau du siège social. Il a été nommé récemment vice-président, Services aux grandes entreprises à Montréal. Monsieur Laverdure succède à M. William Alexander qui a pris sa retraite cette année.

### REED INC.



K. Stone

Monsieur P.J. Jotkus, vice-président des exploitations des produits chimiques, annonce avec plaisir la nomination de M. Kim Stone au poste de directeur général, produits de la lignine. Dans ses fonctions, M. Stone sera responsable de la division des produits de la lignine.

Reed Inc., une filiale qui appartient entièrement à Reed International P.L.C. de Londres en Angleterre, est un producteur de pâtes et papiers, produits chimiques, emballages flexibles et publications légales. (ANN.)



## RINFRET AUTOS INC.

19, route Transcanadienne  
ouest, Lévis  
833-2133



## LAVAL

Volkswagen Ltée  
777, boul. Charest ouest, Québec  
Le seul concessionnaire Volkswagen, Audi, Porsche à Québec

## Arrêtez-vous chez un concessionnaire Audi pour un essai de freinage.

(Ce système est en équipement standard sur les nouvelles Audi 90.)

La précision de conduite de la nouvelle Audi 90 n'a d'égale que sa précision au freinage.

Cette puissance d'arrêt, elle la doit à l'ingénieux système de freinage antiblocage (ABS). Une sonde électronique active les freins quelques 10 fois à la seconde ce qui vous permet d'immobiliser le véhicule sur une très courte distance tout en gardant

bien le contrôle du volant. C'est donc très rassurant.

L'Audi 90 est très sécuritaire sur également bien d'autres points. Par exemple, les ceintures de sécurité avant sont dotées d'un système à pré-tension automatique incorporé.

Raison de plus de vous arrêter le plus tôt possible chez votre concessionnaire Audi.



À l'avant-garde du génie automobile.



Arrêtez-vous chez-nous.



## QUÉ-BOURG

Autos Ltée — 626-7777

7777, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

L'ÉCONOMIE

Protection de l'industrie du vêtement et des produits laitiers

# Mulroney accusé de trop céder aux Américains

♦ OTTAWA (PC) - L'Opposition a accusé hier le gouvernement Mulroney d'avoir tout de suite plié l'échine et « battu en retraite », face aux Américains qui menacent de saboter l'accord de libre-échange, si le Canada met à exécution son intention de protéger contre la concurrence étrangère ses industries du vêtement et des produits laitiers.

par Guy TAILLEFER

« C'est le premier d'une longue série de limitations et de diktats auxquels il faudra se soumettre, si l'accord de libre-échange entre en vigueur. Le Congrès américain va tenir l'entente en otage jusqu'à ce qu'il ait obtenu toutes les concessions qu'il désire », a déclaré le député libéral Lloyd Axworthy, à sa sortie des Communions.

Le ministre d'État aux Finances, Tom Hockin, a nié de son côté que le gouvernement ait renon-

cé, sous les pressions américaines, à offrir aux manufacturiers canadiens de vêtements certains remboursements sur les tarifs douaniers perçus sur leurs importations de produits textiles provenant d'autres pays que les États-Unis.

Il a signalé que des représentants du ministère des Finances, des Affaires extérieures et de l'Expansion industrielle régionale tenaient ces temps-ci des « réunions intensives », dans le but de mettre sur pied, tel que promis en 1984 pendant la campagne électorale, un programme « qui a du sens » à l'intention de l'industrie du vêtement.

M. Axworthy n'en croit pas un mot. « Il est clair qu'aucun nouveau programme ne sera créé pour l'industrie vestimentaire », a-t-il soutenu.

L'industrie textile canadienne risque dans son ensemble d'être l'un des secteurs industriels les plus durement touchés par le traité de libre-échange, soutient le Conseil

économique du Canada (CEC). L'aveu a d'autant plus de poids que le CEC est un farouche partisan du pacte canado-américain.

Dans une lettre adressée, vendredi dernier, au secrétaire au Commerce Clayton Yeutter, le président du Comité des finances du Sénat américain, M. Lloyd Bentsen, fait état des « graves inquiétudes » du comité touchant les mesures envisagées par Ottawa.

En éliminant « les tarifs relativement élevés imposés par le Canada sur les importations de tissus non américains », soutient M. Bentsen, un programme de remises douanières « ferait disparaître tous les avantages accordés exclusivement à l'industrie textile américaine en vertu de l'accord de libre-échange ».

M. Bentsen avertit M. Yeutter que les manufacturiers américains s'opposent énergiquement à l'accord de libre-échange, si le programme de remises entre en vigueur au Canada, « ce qui pourrait

compromettre sérieusement la ratification finale du pacte ».

M. Bentsen s'insurge en outre contre le fait qu'Ottawa ait récemment indiqué son intention d'ajouter certains produits laitiers à sa liste « d'articles contrôlés sous licence », alors que l'accord de libre-échange, soutient-il, prévoit la suppression progressive de la protection douanière dont bénéficient actuellement ces produits.

L'ajout de ces produits à la liste d'articles contrôlés « équivaut à remplacer les tarifs douaniers par des restrictions quantitatives ».

Dans les deux cas, Ottawa porte atteinte à l'esprit de l'accord de libéralisation des échanges, estime M. Bentsen. Une situation d'autant plus « ironique », juge-t-il, que le Canada voudrait être exclu de l'application du bill omnibus à saveur protectionniste que le Congrès se propose d'adopter, cette année, en matière de commerce international.

## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

<p>BCZ.80035.F le mardi 23 février 1988</p> <p>TIGES ET CONNECTEURS DE MISE À LA TERRE POUR QUINCAILLERIE DE LIGNE</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 100 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p>BCZ.80045.F le mardi 23 février 1988</p> <p>TIGES D'ANCRAGE, ANCRÉS À PLAQUE ET SUPPORTS POUR POTEAUX</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 100 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p>BCZ.80055.F le mardi 23 février 1988</p> <p>BRIDES DE TRAVERSES ET SUPPORTS EN ACIER GALVANISÉ</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 15 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p>BGT.87001.F le mardi 23 février 1988</p> <p>5 ÉLÉVATEURS À FOURCHETTES, CAPACITÉ: 3 000 À 5 000 LB</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 10 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>
<p>DMG.88017.F le mardi 23 février 1988</p> <p>40 000 000 FEUILLES DE PAPIER BLANC POUR PHOTOCOPIEURS</p> <p>Admissibilité: Place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 30 000 \$</p> <p>Prix du document: Gratuit</p>	<p>DDN.88003.A le mardi 1er mars 1988</p> <p>Région Saint-Laurent</p> <p>SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION AÉRIENS (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 100 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>	<p>LSB.82001.A le mardi 1er mars 1988</p> <p>Secteur Beauharnois Région Maisonneuve</p> <p>SERVICES D'ÉQUIPES DE PLONGEURS POUR L'ENTRETIEN ET L'INSPECTION D'OUVRAGES SUBMERGÉS</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 20 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>	<p>LSS.88026.A le mardi 1er mars 1988</p> <p>Poste Boucherville Comté de Verchères</p> <p>RÉFECTION DE SOCLÉS DE BÉTON</p> <p>Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec</p> <p>Garantie de soumission: 30 000 \$</p> <p>Prix du document: 25 \$</p>

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
GROUPE EXPLOITATION  
Direction Approvisionnement de l'exploitation  
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif  
8181 av. de l'Esplanade  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats, Contrats et Surplus d'actif  
René Cantin

## Les marchands de piscines ont repris la guerre

♦ MONTREAL (PC) — La guerre que se livrent les différents fabricants de piscine au Québec a repris de plus belle et au moins trois des nombreuses industries du genre de la région montréalaise ont décidé de rouvrir leurs portes le dimanche.

On se souviendra que le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Daniel Johnson, avait demandé, en décembre, que la cour émette une injonction contre ce type de commerce, le dimanche, afin de lui faire respecter la loi et à l'obliger à rester fermé en ce « jour du seigneur ».

Ces entreprises, qui avaient le droit d'ouvrir leurs portes le diman-

che pour vendre des piscines et des accessoires reliés aux piscines, en profitaient pour offrir aux consommateurs toute une panoplie, même de « bébés », allant des sous-verres en plastique à \$30, aux arbres de Noël synthétiques à \$50, jusqu'aux somptueux ensembles de patio en résine à plus de \$700 et aux gros poêles à barbecue au gaz propane.

L'injonction demandée par le gouvernement a donc forcé tous ces magasins à respecter la loi.

Comme le commerce des piscines n'est pas à son meilleur quelques jours avant Noël, tous les fabricants avaient donc décidé de fermer leurs portes le dimanche jusqu'à ce

que les rayons du soleil deviennent plus chauds.

Hier, les centres Citadelle, Trévi et Montjoie ont donc décidé de rouvrir leurs portes le dimanche, tout en se conformant néanmoins à la loi.

Contourner la loi

La loi exige en effet que les piscines et tout ce qui s'y rapporte soient séparés du reste des effets en vente dans le magasin.

Chez Citadelle, on a opté pour l'installation d'une clôture en PCV qui empêche les clients de fureter ailleurs dans le magasin que dans la section « légale ».

Le gouvernement exige aussi que les prix sur le matériel autre

que celui qui se rapporte directement aux piscines soient retirés, afin de les soustraire à la vue des clients.

Selon M. Benoit Mainguy, gérant du magasin Citadelle, à Longueuil, la meilleure journée pour vendre des piscines, c'est le dimanche.

« Les gens ont le temps de magasiner et d'étudier le produit qu'ils désirent acheter. Plus la saison va avancer, meilleures seront les ventes », a déclaré M. Mainguy qui espère bien que la loi sera amendée, l'année prochaine, afin de permettre la vente des meubles de patio et des barbecues, comme c'est présentement le cas en Ontario. ●



## CONFÉRENCE

### DPM Le Groupe de Planification Financière DPM Inc.

vous invite à une conférence sur les placements où vous devez d'être présent afin de demeurer un investisseur averti.

- Que s'est-il passé en 1987?
- Quelles sont les prévisions pour 1988?
- Est-ce le temps d'investir?

Obtenez des réponses à vos questions en réservant dès aujourd'hui.  
Conférencier: **Jean G. Bubendorff**, vice-président du Groupe de Fonds Industriel.

Endroit: Hôtel Hilton, 3, Place Québec, Porte du Palais à 19h30

Mercredi le 10 février 1988  
Tel.: 647-1411 (Marie Germain)  
2, Place Québec, S-446, Qué. G1R 2B5

CONFÉRENCE GRATUITE

On trouvera dans le prospectus visé une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus visé auprès de notre maison.

## INVESTIR DANS LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES



**PHASES I et II VENDUES**  
**PHASE III MAINTENANT DISPONIBLE**

**"LES MARRONNIERS"** est un réseau d'appartements pour personnes retraitées très bien implanté au Québec.

**RENDEMENT NET D'OPÉRATION APRÈS IMPÔT**  
Taux 50% sur 5 ans: 11.34%

**SOUSCRIPTION MINIMALE: 10 000\$**

\* Veuillez vous référer au prospectus page 36. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la plus-value éventuelle du terrain et du bâtiment.

**PARÉ & ASSOCIÉS**  
Courtier en Épargne Collective et en Contrats d'investissement Inc.

QUÉBEC  
2060, BOUL. LAURIER, SUITE 200  
STE-FOY (QUÉBEC) G1V 4S1  
**(418) 659-6900**  
Bureaux ouverts du lundi au samedi

# REÉR

# 10 1/4%\*

## 5 ANS

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI  
PLACEMENT MINIMUM DE 500 \$  
INTÉRÊTS COMPOSÉS ANNUELLEMENT JUSQU'À L'ÉCHÉANCE  
\* LES TAUX PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS  
PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION

Eaton, rez-de-chaussée  
Les Galeries de la Capitale  
627-5811

Eaton, rez-de-chaussée  
Place Ste-Foy  
653-9331

Centres financiers ouverts aux heures des magasins



SERVICES FINANCIERS LA LAURENTIENNE

Offert par Trust La Laurentienne du Canada  
Inscrit à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

DATE LIMITE DES COTISATIONS : 29 FÉVRIER 1988

**L'UN DES MEILLEURS TAUX DISPONIBLES**

Termes de 1 à 10 ans  
Intérêt garanti jusqu'à

# 10.50%

Intérêt composé sur demande

SSQ

Mutuelle d'assurance

Les bureaux de notre siège social seront ouverts jusqu'à 21 h, du 25 au 29 février (sauf le samedi, de 9 h à 17 h).

• Aucuns frais d'aucune nature à l'achat •  
• Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente

**INSAISSABLE.**

Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

SIÈGE SOCIAL:  
2525 boulevard Laurier  
Sainte-Foy Qué. G1V 4H6  
Tel. (418) 651-7000

SUCCURSALES:  
Montréal-Centre (514) 285-8880  
Montréal-Est (514) 521-7365  
Québec (418) 659-4363

## REER: 17.1% SUR 20 ANS

### Votre REÉR peut-il se comparer à celui du Fonds de croissance Industriel?

Ne trichez pas! De fait, bien peu d'autres placements en REER peuvent se comparer à la performance du Fonds de croissance industriel sur 20 ans.

**Votre REÉR est-il à la hauteur? Wood Gundy, une des plus importantes firmes de courtage canadiennes, recommande à ses clients d'investir MAINTENANT dans le Fonds de croissance Industriel.**

Jetez un coup d'oeil aux chiffres.

1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	20 ANS
11,7%	15,4%	15,2%	16,9%	17,1%

Tous les chiffres en date du 31 décembre 1987 correspondent au rendement annuel moyen composé basé sur le montant net placé, dividendes réinvestis. Le taux de rendement est calculé avant déduction des frais d'administration de REER (maximum de 75\$ par an). Le rendement passé ne garantit nullement les résultats à venir. Les offres ne sont faites que par prospectus, dans lesquels se trouvent tous les détails sur les frais et honoraires. Veuillez les lire attentivement avant de prendre votre décision et les garder en référence.

Une comparaison qui m'intéresse. Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le Fonds de croissance Industriel car moi aussi je tiens à maximiser le rendement de ma cotisation REER 1987/88.


NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_ PROVINCE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

TELEPHONE: \_\_\_\_\_ (Affaires) \_\_\_\_\_ (Domicile)

Envoyez à Wood Gundy, 86 rue St-Louis, Québec G1R 3Z5  
OU Téléphonez au (418) 692-4200. Demandez Brigitte Bardeault



Partez gagnant!

Le Groupe de Fonds Industriel

**MERIDIAN SL-1,** «Le Meridian SL-1 est la boîte «grise» qui assure la régulation de tout le trafic, nous dit le directeur général des services techniques de l'OCO 88, Nick Lundhild. Qu'il s'agisse de résultats à compiler, de réservations d'hôtel à changer ou de bulletins de météo à transmettre, il y a constamment des données à transmettre entre les ordinateurs des divers centres olympiques, sans parler des centaines de conversations téléphoniques échangées simultanément sur le réseau.» Le Meridian SL-1 de Northern Telecom, un réseau voix/données entièrement intégré, qui permettra au Canada et au monde entier de vivre à l'heure des Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary.

**LE RÉSEAU DE TRANSMISSION VOIX/DONNÉES DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1988 À CALGARY.**



Northern Telecom  
Fournisseur officiel  
Matériel de télécommunications  
Jeux Olympiques d'hiver  
Calgary 1988

**LIAISONS**

*meridian SL-1*

LE MARCHÉ BOURSIER

OW JONES 1.895,72 -14,76

TORONTO 2.977,87 -21,13

MONTREAL 1.489,00 -16,43

OR \$440,40 US

ARGENT \$8,010 Can.

MONTREAL

Volume: 4.111.237 actions
Indice général: 1.489
en baisse de 16,43

Taux Ventes Hautes Ferm. Chang.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

TORONTO

Volume: 16.440.000 actions
300 titres: 2.977,87
en baisse de 21,13

Taux Ventes Hautes Ferm. Chang.

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

NEW YORK

Volume: 168.850.000 actions
Dow Jones: 1.895,72
en baisse de 14,76

Taux Ventes Hautes Ferm. Chang.

Table of stock prices for New York market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Dow Jones market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for New York market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for New York market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for New York market, listing various companies and their prices.

Table titled 'FONDS MUTUELS' listing various mutual funds and their performance.

Table titled 'FONDS MUTUELS' listing various mutual funds and their performance.

Table titled 'FONDS MUTUELS' listing various mutual funds and their performance.

Table titled 'FONDS MUTUELS' listing various mutual funds and their performance.

TORONTO

(suite de la page B-12)

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

OPTIONS transigées

Table of options trading data, listing various call and put options for different stocks.

L'ÉCONOMIE

Table of economic indicators and market data, including interest rates and commodity prices.

LE BAROMÈTRE

Table of market barometer data, showing various indices and their values.

AMÉRICAIN

Table of American market data, including stock prices and market indices.

MONNAIES

Table of currency exchange rates for various international currencies.

FRUITS ET LÉGUMES

Table of fruit and vegetable prices, listing various produce items and their market rates.

OBLIGATIONS

Table of bond market data, including interest rates and bond prices.

MONNAIES

Table of currency exchange rates, providing rates for various global currencies.

FRUITS ET LÉGUMES

Table of fruit and vegetable prices, detailing market rates for different types of produce.

OBLIGATIONS

Table of bond market data, showing interest rates and bond prices.

AMÉRICAIN

Table of American market data, including stock prices and market indices.

OBLIGATIONS

Table of bond market data, including interest rates and bond prices.

FRUITS ET LÉGUMES

Table of fruit and vegetable prices, listing various produce items and their market rates.

OBLIGATIONS

Table of bond market data, showing interest rates and bond prices.

AMÉRICAIN

Table of American market data, including stock prices and market indices.

DIVIDENDES

Table of dividend payments, listing companies and their respective dividend amounts.

FRUITS ET LÉGUMES

Table of fruit and vegetable prices, detailing market rates for different types of produce.

OBLIGATIONS

Table of bond market data, including interest rates and bond prices.

AMÉRICAIN

Table of American market data, including stock prices and market indices.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Advertisement for Société Québécoise d'Assainissement des Eaux, detailing services and contact information.

FRUITS ET LÉGUMES

Table of fruit and vegetable prices, listing various produce items and their market rates.

OBLIGATIONS

Table of bond market data, including interest rates and bond prices.

AMÉRICAIN

Table of American market data, including stock prices and market indices.

## Chasse et pêche en Minganie

# Les autochtones défendront leurs activités

♦ Parcs Canada peut s'attendre à un printemps chaud en Minganie s'il ne respecte pas son engagement de permettre aux autochtones la pratique de leurs activités traditionnelles de chasse et de pêche.

par Marc SAINT-PIERRE

C'est ce qu'a affirmé le négociateur en chef du Conseil Attikamek-Montagnais (CAM), Bernard Cleary, au cours d'une conférence de presse, hier, à Havre-Saint-Pierre.

M. Cleary a livré ce message aux médias peu avant que deux

chasseurs de la bande montagnaise de Mingan ne soient accusés devant le tribunal d'avoir illégalement chassé l'eider, le 10 septembre, au large de leur réserve, en mer de Minganie.

Tommy Mestokosho et Louis Lallo, tous deux dans la quarantaine, ont protesté de leur innocence par la voix de leur avocat, Gabriel de Pokomandy. Leur cause a été reportée à plus tard.

Les deux chasseurs étaient notamment accompagnés par quelque 150 des leurs, y compris plusieurs chefs montagnais de la Côte-Nord dont celui de Mingan, Philippe Piétacho.

Avant la comparution des deux chasseurs, le chef Piétacho et Edmond Malec, vice-président du CAM, avaient clairement indiqué de quel bois les autochtones entendent se chauffer si les agents de Parcs Canada continuent leur « harcèlement ».

« Les gouvernements fédéral et québécois nous dérangent dans nos chasses traditionnelles », avait noté le chef Piétacho par l'intermédiaire d'un interprète.

« Nous ne sommes pas d'accord pour être jugés par la justice blanche parce que nous avons pratiqué une activité traditionnelle. Il n'y a

pas une loi fédérale ou provinciale qui va nous en empêcher », avait précisé de son côté M. Malec.

Dans l'esprit de M. Cleary, il faut que le gouvernement fédéral, en l'occurrence Environnement Canada présent en Minganie par Parcs Canada, respecte son engagement de mettre en place des mesures provisoires pour permettre aux Montagnais de pratiquer leurs activités ancestrales. Ceci, justement au moment où le CAM négocie avec l'État en vue de préciser les droits d'ores et déjà reconnus des autochtones.

Il y a plus, a dit M. Cleary en

substance: Parcs Canada ne respecte pas sa promesse écrite d'établir une véritable structure de cogestion avec les Montagnais pour le futur parc national de Mingan.

Si Parcs Canada ne veut plus rien entendre, il devra compter avec des manifestations. « S'il faut manifester par des chasses sur tout le territoire (l'archipel de la Minganie), nous le ferons », a précisé M. Cleary.

Ces chasses se dérouleront éventuellement au printemps avec l'arrivée des oiseaux migrateurs.

« Nous n'allons pas nous arrêter, d'autant plus que les interdictions reposent sur des ententes entre pays pour lesquelles nous n'avons pas été consultés », a ajouté M. Cleary en faisant référence à la Convention sur les oiseaux migrateurs États-Unis-Canada.

Cette convention prévoit qu'il est permis de chasser l'eider à compter du 1er novembre jusqu'à la mi-février. La chasse est considérée illégale en toute autre période.

« Si dans l'esprit du gouvernement c'est illégal, nous serons dans l'illégalité. Dans notre esprit, c'est légal », a repris M. Cleary.

Pour le négociateur du CAM, il est clair que cette question doit être réglée par la négociation. « Le problème va se régler une fois pour toutes », a observé M. Cleary.

Amené à commenter la précarité de la population d'eider en Minganie, seule région de Saint-Laurent où elle demeure faible, M. Cleary a indiqué que la démonstration n'en a jamais été faite aux autochtones.

Si l'espèce était menacée, les autochtones seraient les premiers à cesser toute exploitation, a dit M. Cleary en substance. Preuve en la matière, la décision collective des Montagnais de Mingan de cesser toute pêche au saumon dans leur rivière pour lui permettre de se reconstituer.

« Et pourtant, il y a à l'embouchure des pêcheurs commerciaux qui prennent le saumon à grands coups de filet », a noté M. Cleary.

Pour lui, les autochtones n'ont certes pas à recevoir de leçons et n'ont pas à être ciblés comme destructeurs par le gouvernement.

« La destruction ne vient pas de notre bord. Le gouvernement devrait aller voir ailleurs, les pluies acides, les braconniers, les vols à basse altitude, etc. », a conclu M. Cleary.

## Robert Gaulin souhaite une plus grande concertation syndicale

♦ (MONTREAL) La restructuration salariale, la précarité de l'emploi, le niveau de salaire, la sous-traitance et les changements technologiques constitueront les principales priorités de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), lors de la prochaine négociation du secteur public. Selon Robert Gaulin, une concertation plus soutenue de la part des différentes organisations syndicales, fa-

fonction en 1972, en 1975 et en 1985. Mais, en fermant le cahier de la dernière négociation, il s'est dit qu'il ne reprendrait plus ce genre de contrat.

L'ex-président de la CEQ estime qu'il est important pour une centrale de renouveler son personnel. « Pour les membres, il est stimulant de voir énoncer des objectifs par un nouveau personnage, et pour les permanents, de ne pas être écrasé par le passé », déclare-t-il.

Même s'il demeure à la CEQ, M. Gaulin n'a pas l'intention de superviser la prochaine négociation. Il agira dorénavant comme responsable du secteur vie professionnelle, de la recherche, de la condition des femmes, de l'éducation syndicale, de la solidarité et de la coopération internationale. Ce poste était comblé auparavant par M. Marchand. Ce dernier est à l'emploi de la CEQ depuis 1984.

### Gros défis

Pour Gabriel Marchand, la tâche de coordonnateur de la négociation nationale est un gros défi, d'autant plus que le contexte social n'est pas des plus favorables au syndicalisme.

Les porte-parole de la CEQ croient néanmoins que le secteur public reprendra peu à peu sa place dans la société québécoise. Le temps des « coupures » est révolu, et la population a pris conscience qu'il fallait investir dans l'éducation et les soins de santé, soutient M. Gaulin. Il ajoute que le temps est venu d'accorder plus d'importance aux ressources humaines qu'à l'encadrement.

La restructuration salariale, la précarité de l'emploi (20 à 30 pour 100 du personnel enseignant), le niveau de salaire, la sous-traitance et les changements technologiques accapareront donc les énergies de la centrale, lors de la prochaine ronde.

La CEQ a formé trois comités de professionnels, d'enseignants et d'employés de bureau, pour étudier la question de la restructuration salariale. Contrairement à la CSN, la CEQ a choisi de traiter le problème plus largement, plutôt que de s'attaquer uniquement à la discrimination salariale faite aux femmes. Robert Gaulin croit également qu'il est ir-réaliste de vouloir séparer la res-

tructuration salariale, de la politique salariale globale, et que les centrales devraient dès maintenant élaborer des revendications communes.

Avant d'entreprendre la prochaine ronde, la CEQ souhaiterait que le gouvernement québécois précise le cadre de négociation, en

modifiant la loi 37. Le centrale a remis un mémoire en ce sens, au Conseil du trésor.

D'après le syndicaliste Gaulin, il serait aussi opportun de resserrer le nombre de tables de négociation, et d'accélérer le processus de négociation.



Le Soleil, Jacques Deschênes  
Robert GAULIN

culteraient grandement l'atteinte des objectifs.

par Brigitte BRETON

En faisant, hier, le bilan de ses 20 ans de participation à toutes les rondes de négociation du secteur public pour la CEQ, M. Gaulin a rappelé fréquemment l'importance de la collaboration entre les centrales syndicales. « Si on oppose nos revendications entre syndicats, nous embarquons dans le jeu du gouvernement », de dire le syndicaliste.

Pour la prochaine ronde de négociation, il n'appartient cependant pas à M. Gaulin de faire le rapprochement avec la CSN et la FTQ. La CEQ a en effet confié le rôle de coordonnateur de la négociation nationale à M. Gabriel Marchand. M. Gaulin a occupé cette

## Tournoi parallèle de «Génies en herbe» à Charlesbourg

♦ Un tournoi provincial « parallèle » de Génies en herbe aura lieu les 20, 21 et 22 mai, à l'école secondaire Les Sentiers, de Charlesbourg.

par Richard HÉNAULT

Le tournoi est dit parallèle, car il se tiendra en même temps que l'habituel tournoi provincial qui, cette année, a lieu à Sherbrooke. C'est la ligue Génies en herbe-progénies de la région de Québec qui est l'organisatrice du tournoi de Charlesbourg. Sa présidente, Mme Fernande Bussières, explique que la décision a été suscitée par l'insatisfaction créée dans le milieu par les organisateurs sherbrookoises.

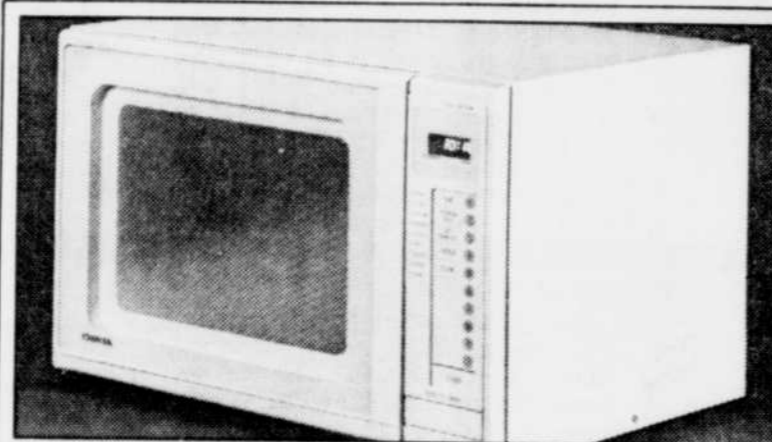
« Chaque année, pour clore la saison, de dire Mme Bussières, un tournoi provincial est organisé, mais le fait qu'il se tienne dans une ville plutôt que dans une autre est uniquement dû à l'initiative des gens d'un endroit qui se portent volontaires. Or, alors que les gens s'attendent à une formule semblable d'une année à l'autre, on a décidé, à Sherbrooke, de diminuer le nombre d'équipes de 160 à 120 et d'instaurer deux volets, participation et compétition. En tournoi provincial, c'est de la compétition qu'on recherche! »

Selon l'enseignante, bon nombre d'écoles ont vu leur inscription refusée et le mécontentement s'est généralisé. Dans la région de Québec, par exemple, seulement sept inscriptions sur 30 auraient été acceptées à Sherbrooke. Pendant ce temps, on espère accueillir de 60 à 80 équipes au tournoi, appelé Prestige, de Charlesbourg.

Cet imbroglio amène Mme Bussières à souhaiter l'instauration d'une réglementation précise pour le fameux tournoi provincial annuel. Pour ce faire, elle juge nécessaire l'implication des « instances politiques ».

« Il faudrait uniformiser et regrouper les ligues, affirme-t-elle, de façon à ce que le tournoi devienne l'événement où toutes les écoles pourraient véritablement se mesurer. » Face au peu d'engagement du ministère de l'Éducation, par exemple, Mme Bussières a eu recours à des commanditaires tels Hydro-Québec et la compagnie informatique Domatique, pour le fonctionnement de la ligue de la région de Québec. Cette dernière entreprise, au dire de la présidente, permettra notamment au tournoi Prestige de Charlesbourg d'offrir des statistiques d'un raffinement jamais atteints jusqu'à maintenant.

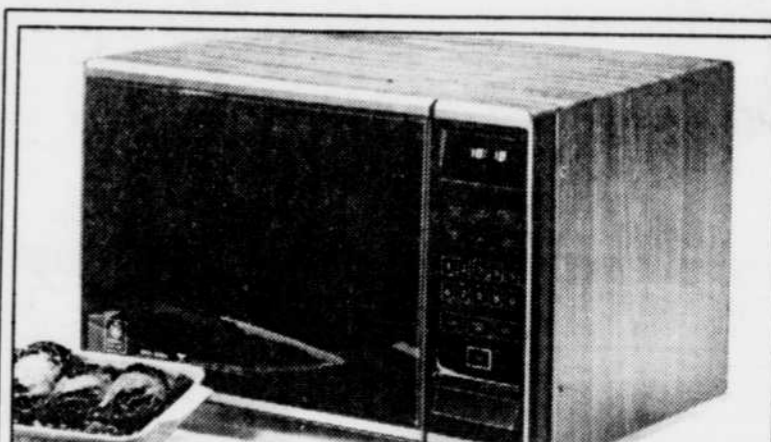
## Nous sommes... votre four à micro-ondes



Achat spécial! Four à micro-ondes Toshiba 1.0 pi cu.

1. Avec 9 niveaux de puissance jusqu'à 720 watts, minuterie de 100 minutes, dégivrage en 3 étapes, minuterie cuisson et rappel. Plateau amovible en verre. Livret de recettes compris. Modèle ERX-1690.

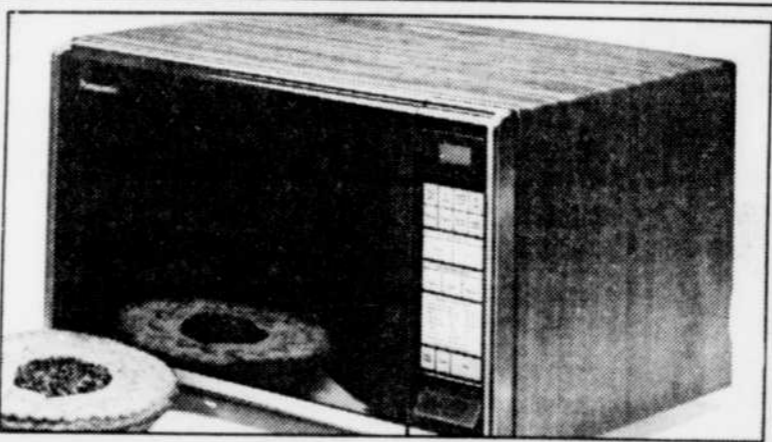
369<sup>98</sup> ch.



40.00 de rabais! Four à micro-ondes General Electric 1.0 pi cu.

3. Avec 10 niveaux de puissance jusqu'à 600 watts, mémoire à programmation en 4 étapes, minuterie de 100 minutes, cuisson à température avec sonde. Porte à fenêtre en verre noir. Livret de recettes compris. Modèle JS-435. Prix courant Eaton 399.99.

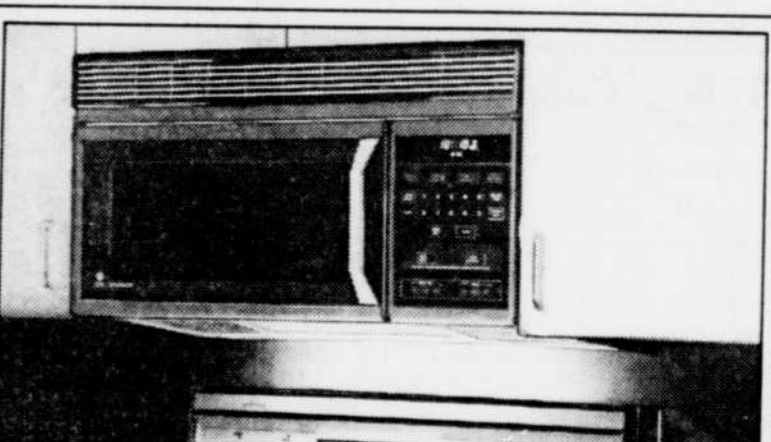
359<sup>98</sup> ch.



70.00 de rabais! Four à micro-ondes Panasonic 1.4 pi cu.

2. Avec 5 niveaux de puissance jusqu'à 700 watts, mémoire de cuisson en 2 étapes, dégivrage automatique au poids et réchaud, horloge et plateau tournant. Livret de recettes compris. Modèle NN-7407. Prix courant Eaton 469.99.

399<sup>98</sup> ch.



100.00 de rabais! Four à micro-ondes General Electric

4. Modèle à installer au-dessus de la cuisinière, d'une contenance de 1.0 pi cu. Avec 10 niveaux de puissance jusqu'à 625 watts. Mémoire de cuisson en 5 étapes, dégivrage automatique, rôtiage automatique avec sonde, tablette et système d'échappement intégré. Livret de recettes compris. Modèle JW-521. Prix courant Eaton 799.99.

699<sup>98</sup> ch.

Cuisez de bons plats en un tour de main avec un four à micro-ondes de chez Eaton. Choisissez le modèle qui vous convient parmi notre sélection à prix spéciaux!

Achat spécial! Four à micro-ondes compact Imperial Eaton 0.6 pi cu.

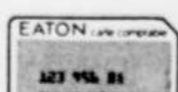
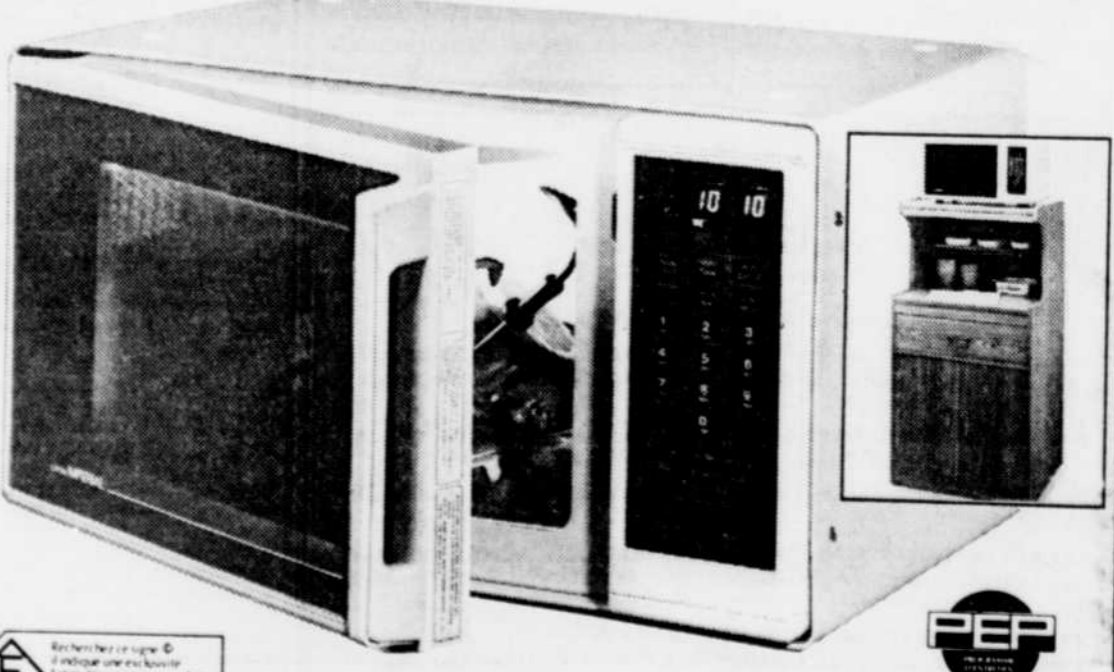
5. Avec 10 niveaux de puissance jusqu'à 500 watts, minuterie de 100 minutes, mémoire de cuisson en 4 étapes, dégivrage automatique, cuisson à température avec sonde et maintien de température. Livret de recettes compris. Modèle RE-305TC.

249<sup>98</sup> ch.

Achat spécial! Chariot pour four à micro-ondes

6. Permet de placer l'appareil à la hauteur des yeux. Tablette réglable et espace de rangement fermé. Fini chêne; sur roulettes. Modèle HU-225.

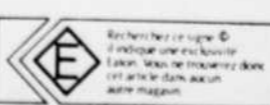
179<sup>98</sup> ch.



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.



# EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

GALERIES CHAGNON 833-7744

PLACE STE-FOY 653-9331

GALERIES DE LA CAPITALE 627-5811